



ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

L'ÉCOLE

DE LA

Année scolaire  
2021 - 2022

RÉPUBLIQUE

DANS

L'ACADÉMIE DE

NANCY-METZ









# SOMMAIRE

p.6 Édito du recteur Jean-Marc Huart

## L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ

### 1. LA RENTRÉE 2021

- p.10 **1.1** Chiffres clés de l'académie
- p.12 **1.2** Calendrier des premiers temps forts de l'année dans l'académie
- p.14 **1.3** Protocole sanitaire
- p.16 **1.4** Les moyens de la rentrée
- p.19 **1.5** Le projet académique 2021-2025

### 2. LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

- p.22 **2.1** Consolider les principes républicains à l'école
- p.23 **2.2** Transmettre et faire partager la laïcité
- p.24 **2.3** Protéger chacun
- p.28 **2.4** Apporter une culture humaniste à chaque élève
- p.30 **2.5** Favoriser l'engagement dès l'école
- p.34 **2.6** Se préparer à la vie civique avec le service national universel

# 3.

## LA RÉUSSITE

### DE CHAQUE ÉLÈVE

- p.38 **3.1** Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux
- p.42 **3.2** La lecture, grande cause nationale
- p.45 **3.3** Personnaliser les parcours : la réforme des baccalauréats
- p.50 **3.4** Ouvrir le champ des possibles : la refonte de l'orientation
- p.53 **3.5** Développer les usages du numérique
- p.55 **3.6** Elargir les horizons : ouverture européenne et internationale, plurilinguisme et maîtrise des langues vivantes

# 4.

## L'ÉGALITÉ

### DES CHANCES

- p.60 **4.1** Offrir un service public de l'école inclusive aux élèves en situation de handicap
- p.64 **4.2** Ne laisser aucun jeune sans solution
- p.68 **4.3** L'école sur tous les territoires pour donner les mêmes chances à tous
- p.74 **4.4** Préserver la santé des élèves

# 5.

## L'ÉPANOUISSEMENT DANS

### TOUS LES TEMPS DE L'ENFANT

- p.78 **5.1** Accompagner les centres de loisirs : le « plan mercredi » pour les plus jeunes
- p.79 **5.2** Continuer d'apprendre pendant les vacances : les « Vacances Apprenantes »
- p.80 **5.3** S'épanouir par le sport

# 6.

## UN MILLION D'HOMMES

### ET DE FEMMES ENGAGÉS

- p.86 **6.1** S'appuyer sur les acquis de la crise sanitaire
- p.88 **6.2** Transformer les ressources humaines :  
les 12 engagements du Grenelle de l'Éducation
- p.89 **6.3** Mieux reconnaître et accompagner le travail des professeurs et des personnels
- p.90 **6.4** Rapprocher l'institution de ses personnels
- p.92 **6.5** Poursuivre la réforme de la formation initiale et continue



## ÉDITO DU RECTEUR JEAN-MARC HUART

### — L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

Plus que jamais cette année, l'École a joué un rôle prépondérant dans un contexte de crise sanitaire en maintenant autant que possible les écoles ouvertes mais aussi en portant haut et fort les valeurs de la République après la disparition du professeur Samuel Paty. Le renforcement de la transmission des valeurs républicaines s'inscrit au centre de la mission de l'École.

La mobilisation des acteurs et des partenaires de l'École a permis l'aboutissement de réussites partagées que ce soit par le maintien d'un maximum de classes, d'écoles et d'établissements ouverts ou par la tenue des épreuves finales des examens. La mobilisation exceptionnelle de chacun a également permis la mise en œuvre de la continuité pédagogique et des adaptations sanitaires.

Malgré l'impact de la crise sanitaire, notre cœur de métier, la pédagogie demeure notre priorité. L'année 2021-2022 sera déclinée autour de cinq axes définis par le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports :

- Les valeurs de la République
- La réussite de chaque élève
- L'égalité des chances
- L'épanouissement de chaque enfant
- L'engagement des personnels de l'Éducation nationale

Ces axes prioritaires s'inscrivent pleinement dans la feuille de route de l'académie de Nancy-Metz, le projet académique 2021-2025 intitulé « L'École sur tous les territoires ».

**La réussite des élèves.** Il s'agit d'accompagner chaque élève dans la construction de son projet personnel et dans l'acquisition des compétences nécessaires pour y

parvenir : maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui), compétences du XXI<sup>e</sup> siècle (aisance dans l'utilisation des outils numériques, coopération, esprit critique, créativité), acquisition de langues vivantes dans une perspective d'ouverture à l'international, ouverture culturelle, pratique du sport.

**L'École pour tous.** Le territoire académique est marqué par de grandes disparités culturelles, économiques et de densité de population. Les problématiques de prise en compte des élèves à besoins particuliers, notamment porteurs de handicaps, de la grande pauvreté, des spécificités de la ruralité et de celles de l'éducation prioritaire doivent orienter l'action éducative de l'académie.

**L'accompagnement des personnels.** Cet accompagnement doit être pensé tout au long de la carrière des agents. Il se traduira par un soutien par la formation lors des différentes étapes de la carrière, une aide pour surmonter les difficultés ainsi que des conseils dans son déroulement. Le développement de la Gestion des Ressources Humaines de proximité a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement.

Ensemble - l'académie de Nancy-Metz, au cœur de la Région académique Grand Est et les acteurs de l'école - nous poursuivrons pour l'année 2021-2022 ces objectifs au service des élèves et des personnels de l'Éducation nationale.

### Jean-Marc Huart

Recteur de la région académique Grand Est  
Recteur de l'académie de Nancy-Metz  
Chancelier des universités

**L'ACADÉMIE**

**DE NANCY-METZ**



1.





**LA RENTRÉE**

**2021**



# 1 - CHIFFRES CLÉS DE L'ACADÉMIE



## LES ÉLÈVES

# 389 749

écoliers, collégiens et lycéens  
public et privé <sup>(1)</sup>

**206 128** élèves  
du premier degré

**183 621** élèves  
du second degré

dont **109 047** collégiens  
et **74 574** lycéens  
(dont **23 917** lycéens professionnels)

près de  
**17 500** élèves en situation  
de handicap scolarisés  
en milieu ordinaire <sup>(2)</sup>



## LES ÉTABLISSEMENTS

### SCOLAIRES

# 2 476

écoles et établissements du second  
degré publics et privés <sup>(1)</sup>

dont **2 326** écoles et établissements  
du second degré publics

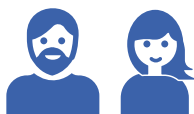
**2 072** écoles

**254** collèges

**150** lycées et Erea\*

dont **59** lycées qui accueillent  
des lycéens professionnels

\* Erea : établissement régional  
d'enseignement adapté



## LES ENSEIGNANTS

# 30 029

agents de l'éducation nationale  
enseignant à des élèves des premier  
et second degrés



## L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES <sup>(1)</sup>

### Premier degré public et privé

**22,3** élèves par classe  
nombre moyen d'élèves  
en pré-élémentaire

**21,7** élèves par classe  
nombre moyen d'élèves  
en élémentaire

### Second degré public et privé

**25,3** élèves par classe  
nombre moyen d'élèves  
dans les formations  
en collège <sup>(3)</sup>

**18,0** élèves par classe  
nombre moyen d'élèves  
dans les formations  
professionnelles en lycée

**31,0** élèves par classe  
nombre moyen d'élèves  
dans les formations générales  
et technologiques en lycée



## LA DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE ET PAR AN <sup>(6)</sup>

**7 000**  
euros par élève  
du premier degré

**8 790**  
euros par collégien

**11 300**  
euros par lycéen  
général et technologique

**12 740**  
euros par lycéen  
professionnel



## LES DIPLÔMES <sup>(4)</sup>

**88,0%**  
Taux de réussite  
au **diplôme national  
du brevet (DNB)**

**93,8%**  
Taux de réussite  
au **baccalauréat**

**83,1%**  
**Proportion de bacheliers <sup>(5)</sup>**  
dans une génération

## LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST EN QUELQUES CHIFFRES <sup>(6)</sup>

**95 000**  
personnels

**956 000**  
élèves des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés

**213 000**  
étudiants

Budget de la région  
académique :

**5,5** milliards d'euros

(1) Rentrée 2020

(2) Prévision pour la rentrée 2021

(3) Hors Segpa

(4) Session 2021, données provisoires

(5) Proportion au niveau national

(6) Année civile 2019, données provisoires



## 2 - CALENDRIER DES PREMIERS TEMPS FORTS DE L'ANNÉE DANS L'ACADÉMIE

2021

2022

### Septembre 2021

- 10 au 12/09 : Le Livre sur la Place
- 13/09 au 02/10 : Semaine de l'engagement lycéen
- 22/09 : Journée du sport scolaire
- 27/09 Remise du prix Non au harcèlement

### Octobre 2021

- 1 au 3/10 : Festival international de géographie
- 1 au 11/10 : Fête de la science
- 4 au 9/10 : Semaine de la démocratie scolaire
- 5 au 9/10 : Semaine École-Entreprise
- 29/10 au 14/11 : Festival du film italien de Villerupt

### Novembre 2021

- 18/11 : Journée mondiale contre le harcèlement
- 19 au 21/11 : Salon Oriaction
- 22 au 28/11 : Semaine de l'industrie
- 24 au 28/11 : Salon européen de l'éducation
- 29/11 au 3/12 : journée contre les violences et les discriminations liées aux genres

### Décembre 2021

- 9/12 : Journée de la laïcité

### Janvier 2022

- 24 au 30 janvier : semaine autour de la nuit de la lecture

### Février 2022

- 1 au 6/02 : Semaine olympique et paralympique
- 14 au 18/02 : Journées de la persévérance scolaire

### Mars 2022

- 12 au 28/03 : Printemps des poètes
- 14 au 19/03 : Semaine des mathématiques
- 22 au 27/03 : Semaine de la presse et des médias dans l'École





**Eviter  
de se toucher  
le visage**



**Respecter une distance  
d'au moins un mètre  
avec les autres**



**Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades**

## **3 - PROTOCOLE SANITAIRE**

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour l'année scolaire 2021-2022, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant quatre niveaux :

- niveau 1 / niveau vert
- niveau 2 / niveau jaune
- niveau 3 / niveau orange
- niveau 4 / niveau rouge

Une analyse régulière de la situation est assurée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, sur la base notamment des indicateurs fournis par Santé publique France pour différentes échelles territoriales. En fonction de la situation épidémique, le passage d'un niveau à autre pourra être déclenché au niveau national ou territorial (département, académie, région) afin de garantir une réactivité ainsi qu'une proportionnalité des mesures.

**Le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles, collèges et lycées à partir du 2 septembre 2021 sera de niveau 2.**

Pour plus d'informations, consulter [le site du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports](#) (article Année scolaire 2021-2022 : protocole sanitaire et mesures de fonctionnement)



## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

### PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• Collèges et lycées :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			





## 4 - LES MOYENS DE LA RENTRÉE

À la rentrée 2021, les moyens budgétaires globaux alloués sont en augmentation pour atteindre un budget supérieur à 2 milliards d'euros, alors que l'académie de Nancy-Metz est fortement touchée par la baisse démographique, avec **3 223** élèves en moins dans le premier degré (public).

Dans le 1<sup>er</sup> degré, entre 2017 et 2020, la masse salariale a augmenté de **5,3%** alors que les effectifs d'élèves ont baissé de **3,3%**

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, sur la même période, la masse salariale a augmenté de **2,2%** alors que les effectifs d'élèves ont baissé de **0,35%**.

La rentrée 2021 s'inscrit autour de trois objectifs : **la priorité au 1<sup>er</sup> degré, l'élargissement de l'offre proposée aux élèves dans le 2<sup>nd</sup> degré, et l'attention aux élèves les plus fragiles** avec le parachèvement du service public de l'École inclusive.

### — PRIORITÉ AU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ : MOINS D'ÉLÈVES PAR CLASSE

La priorité au 1<sup>er</sup> degré est réaffirmée : maîtrise des savoirs fondamentaux et prise en charge dès le plus jeune âge des difficultés d'apprentissage. Les moyens alloués permettent de poursuivre **les efforts consentis à l'école primaire** : instruction obligatoire à 3 ans, dédoublement des classes de Grande Section en REP+, baisse des effectifs en classes de CP et CE1 pour atteindre l'objectif de 24 élèves sur

l'ensemble des territoires, dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP+. Le dispositif lancé en 2017, connaît une montée en charge progressive. Dans l'académie de Nancy-Metz, il concernait 432 classes de CP-CE1 en 2019, 543 classes l'an dernier.

En 2020, l'académie a fortement progressé dans la priorité donnée au 1<sup>er</sup> degré avec 100% des classes de CP et CE1 dédoublee cette rentrée (82,9% en 2019).

Les dédoublements de grande section en éducation prioritaire progressent aussi cette année.



Pour la rentrée 2021, 635 classes sont concernées :

- Meurthe et Moselle : 184 classes (dont 60 classes de grande section). 100% de classes dédoublées en REP et REP+.
- Meuse : 22 classes (dont 5 classes de grande section)
- Moselle : 353 classes (dont 82 classes de grande section)
- Vosges : 76 classes (dont 8 classes de grande section)

Ces moyens d'enseignement permettent de renforcer très sensiblement les taux d'encadrement des élèves qui s'améliorent depuis plusieurs années : à 5,9 professeurs des écoles pour 100 élèves dans l'académie (5,8 en 2020). Ils permettent aussi de diminuer les écarts entre les départements.

## — UNE OFFRE DE FORMATION ENRICHIE POUR LE 2<sup>ND</sup> DEGRÉ

L'offre de formation en lycée d'enseignement général, technologique ou professionnel est enrichie.

- **Implantation de nouveaux enseignements de spécialité en lycée général et technologique** : mise en place de l'enseignement de spécialité « Numérique et sciences informatiques » au lycée de La Briquerie à Thionville (Moselle) ; ouverture du nouvel enseignement de spécialité « Éducation physique, pratiques et cultures sportives » proposé **dans chaque département de l'académie**, dans les établissements suivants : lycée Georges de La Tour à Nancy, lycée Cormontaigne à Metz, lycée La Haie Griselle à Gérardmer et lycée Sainte-Anne à Verdun.
- **12 ouvertures supplémentaires de l'enseignement de spécialité « Langues, littérature et culture étrangère anglais monde contemporain »** complètent la diversité de l'offre linguistique aux lycées : Alfred Mézières à Longwy, Frédéric Chopin à Nancy, Georges de La Tour à Nancy, Henri Poincaré à Nancy, Jacques Marquette à Pont-à-Mousson, Raymond Poincaré à Bar-le-Duc, Erkmann-Chatrian à Phalsbourg, Jean de Pange à Sarreguemines, Félix Mayer à Creutzwald, Jean Moulin à Forbach, Claude Gellée à Épinal, Louis Lapicque à Épinal.
- **Ouverture de sections européennes et internationales** pour conforter la stratégie plurilingue de l'académie, avec une section Abibac au lycée Margueritte de Verdun (Meuse) et une section internationale américaine au lycée Georges de La Tour à Metz (Moselle).

## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE

	2019	2020	2021
Maternelle	23,5	23,5	22,3
Élémentaire	22,1	22,0	21,7

- **Nouveau parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)** en alternance pour devenir professeur des écoles créé entre le lycée Robert Schuman de Metz (Moselle) et l'Université de Lorraine.



## — FORMATION PROFESSIONNELLE

Les moyens investis en matière d'enseignement professionnel renforcent à la rentrée 2021 le plan #1jeune1solution. Ils sont consacrés au maintien des parcours CAP en 3 ans proposés aux élèves au début de la crise sanitaire, et à la poursuite de l'augmentation des places en BTS afin de répondre à l'augmentation des vœux des élèves dans ces filières.

## — RENFORCEMENT DES MOYENS DÉDIÉS À L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

L'académie comptait 13 484 élèves handicapés accompagnés par 2 179 équivalents temps plein (ETP) d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) en 2017.

À la rentrée scolaire 2021, 2 622 ETP d'AESH seront déployés dans l'académie de Nancy-Metz pour accompagner les 17 500 élèves prévisionnels concernés. Le renforcement de ces moyens doit permettre l'accompagnement de l'ensemble des enfants en situation de handicap.

À la rentrée scolaire 2020, ces moyens supplémentaires ont d'ores et déjà permis d'accompagner plus d'élèves en situation de handicap, soit 7 971 élèves (+ 35.5% par rapport à la rentrée 2019).

## — PLAN DE FORMATION STATUTAIRE À DESTINATION DES AESH NOUVELLEMENT RECRUTÉS

En 2020/2021, tous les AESH nouvellement recrutés, soit 203 personnes, ont pu bénéficier d'un plan de formation statutaire. Sur le plan de la formation continue, sept dispositifs, comme par exemple : « Troubles du comportement et de la conduite » ou « Troubles du spectre autistique », ont été proposés afin de répondre au plus près des besoins spécifiques de ces personnels. Un dispositif d'apprentissage de la langue des signes française a également été mis en place. Au total, ce sont près de 700 stagiaires qui ont été formés et ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du développement de leurs compétences professionnelles.

En 2021-2022, un nouveau dispositif s'ajoute et sera proposé en formation continue : « Dyslexie et dysorthographe ». L'objectif de ce dispositif est de mieux connaître les besoins et les difficultés d'un élève présentant ces troubles afin de l'accompagner plus efficacement.

## — CRÉATION DE 18 UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS) COLLÈGES :

Au-delà de l'accompagnement AESH, l'académie ouvre à la rentrée prochaine 18 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS en collège) :

- 3 en Meurthe-et-Moselle : collèges Georges de La Tour (Nancy), Amiral de Rigny (Toul) et Jean Lurçat (Frouard),
- 3 en Meuse : collèges Louise Michel (Étain), Les Cuvelles (Vaucouleurs) et cité scolaire Alfred Kastler (Stenay),
- 10 en Moselle : collèges Pilâtre de Rozier (Ars-sur-Moselle), André Malraux (Delme), Georges Holderith (Farébersviller), Le Castel (Longeville-lès-Saint-Avold), Paul Verlaine (Maizières-lès-Metz), Jules Lagneau (Metz), François Rabelais (Metz), Jean-Baptiste Eblé (Puttelange-aux-Lacs), Gabriel Pierne (Sainte-Marie-aux-Chênes) et Jean Moulin (Uckange),
- 2 dans les Vosges : collèges Charlet (Remiremont) et Jules Ferry (Le Thillot).

Ce qui portera à 189 le nombre d'ULIS collège dans l'académie.

## — LA CLASSE SPÉCIFIQUE « POLYHANDICAP » EN MOSELLE

L'académie prépare conjointement avec l'Association des Paralysés de France (APF) l'ouverture d'une unité d'enseignement externalisée en école élémentaire pour les élèves souffrant de polyhandicap. Le projet concernera des élèves à partir de 6 ans.

Il s'agit d'un travail partenarial avec le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), l'APF de Moselle-Est, la commune de Stiring-Wendel et les enseignants référents permettant d'identifier les élèves les plus en besoin sur le territoire mosellan. L'AFP mettra un plateau technique à la disposition d'un enseignant spécialisé de l'Éducation nationale.

# Projet académique

« L'école sur tous les territoires »

2021-2025



## 5 - LE PROJET ACADÉMIQUE 2021-2025

### PROJET ACADÉMIQUE

L'académie de Nancy-Metz s'est dotée d'un projet académique pour la période 2021-2025. Ce nouveau projet, intitulé « L'École sur tous les territoires » est le fruit d'un travail collectif auquel l'ensemble de l'académie a contribué.

Il est construit autour de trois grands axes :

#### — LA RÉUSSITE DES ÈLÈVES :

Il s'agit d'accompagner chaque élève dans la construction de son projet personnel et dans l'acquisition des compétences nécessaires pour y parvenir : maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui), compétences du XXI<sup>e</sup> siècle (entre autres : aisance dans l'utilisation des outils numériques, coopération, esprit critique, créativité), acquisition de langues vivantes dans une perspective d'ouverture à l'international, ouverture culturelle, pratique du sport. Une attention particulière est portée sur la mise en place d'un cadre optimal pour l'étude : qualité du climat scolaire, réflexion sur les lieux et l'aménagement du temps de travail des élèves.

#### — L'ÉCOLE POUR TOUS :

Le territoire académique est marqué par de grandes disparités culturelles, économiques et de densité de population. Les problématiques de prise en compte des élèves à besoins particuliers, notamment porteurs de handicaps, de la grande pauvreté, des spécificités de la ruralité et de celles de l'éducation prioritaire doivent irriguer l'action éducative de l'académie.

#### — L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNELS :

Cet accompagnement doit être pensé tout au long de la carrière des agents. Il se traduira par un soutien par la formation lors des différentes étapes de la carrière, une aide pour surmonter les difficultés ainsi que des conseils dans son déroulement. La mise en place de la feuille de route de la gestion des ressources humaines, en particulier le développement du réseau des conseillers pour les ressources humaines de proximité, doit apporter une réponse concrète aux thématiques de cet axe.

2.



**LES VALEURS**

**DE LA RÉPUBLIQUE**





# 1 - CONSOLIDER LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS À L'ÉCOLE

## — LAÏCITÉ : LANCEMENT DU PLAN DE FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS À LA RENTRÉE 2021

Au lendemain de l'assassinat de Samuel Paty, le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a confié à Jean-Pierre Obin, Inspecteur général honoraire, la rédaction d'un rapport consacré à la formation des personnels de l'Éducation nationale à la laïcité et aux valeurs de la République, dans l'objectif que ce rapport aboutisse à des propositions très opérationnelles.

### Un plan ambitieux de formation continue à la laïcité

Ce plan de formation continue des personnels est inédit par son ampleur et ses modalités : **dès la rentrée 2021, 1 000 formateurs issus de toutes les académies et de tous les départements vont bénéficier d'une formation renforcée et intensive.** Une centaine d'entre eux, sur la base du volontariat, pourra également suivre une formation en vue d'un diplôme universitaire, à l'instar de celui que propose la Sorbonne Université destiné à former des « référents laïcité » dans divers milieux professionnels. **Des modules de formation spécifiques seront dans le même temps déployés au profit des différentes catégories d'acteurs** (personnels de direction, inspecteurs, CPE, etc.).

**Ce réseau de formateurs organisera ensuite les formations dans chaque école, collège ou lycée, à destination de tous les personnels, quel que soit leur statut.** Un référent

sera ensuite désigné au sein de chaque structure, qui sera l'interlocuteur de ses collègues et des équipes académiques valeurs de la République.

Un référentiel commun de compétences et de contenus pour la formation à la laïcité et aux valeurs de la République des enseignants et des CPE sera publié à l'intention des enseignants en formation continue, comme des étudiants en formation initiale.

## — DANS L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ

En 2020-2021, l'académie fait le choix d'un déploiement du dispositif au plus près des besoins du terrain. Les formateurs sont recrutés dans les BEF de manière à mieux prendre en compte le contexte d'exercice des différents personnels. Les formations sont assurées, sauf situation particulière, sur le lieu de travail ou dans des regroupements de proximité. Comme le prévoit le plan national, ce sont donc 503 écoles et 77 collèges et lycées publics (521 et 102 si l'on inclut le privé) qui sont formés chaque année.

Parallèlement à cet objectif ambitieux, les personnels volontaires peuvent s'inscrire à des dispositifs du plan académique de formation. À titre d'exemples, les établissements volontaires peuvent apprendre à mobiliser les CESC pour faire vivre la laïcité et les valeurs de la République, développer des stratégies pour agir contre les propos à caractère raciste et les situations de discrimination ethno-raciales...



## 2 - TRANSMETTRE ET FAIRE PARTAGER LA LAÏCITÉ

La laïcité est au cœur du projet républicain. Les établissements scolaires de l'académie l'ont compris et certains ont pu mettre en œuvre des actions remarquables pour transmettre et faire partager la laïcité. C'est ainsi que le collège Jacques Grüber de Colombey-les-Belles a planté cette année un arbre de la laïcité lors de la Semaine de la laïcité. Le collège Vincent Van Gogh de Blénod-lès-Pont-à-Mousson, quant à lui, a inauguré le « Laïc-Hall », désignation choisie par les élèves pour le lieu central du collège. Après la lecture à voix haute d'un texte sur la laïcité, les élèves ont interprété un rap intitulé « Laïc-cité ». Chaque année, à l'occasion de la journée de la laïcité, le 9 décembre, les établissements mettent ainsi en avant les projets portés par les équipes éducatives et les élèves.

### COMMENT SIGNALER UNE ATTEINTE AU PRINCIPE DE LAÏCITÉ ?



#### Via le formulaire :

- « atteinte à la laïcité » en ligne sur Éduscol

#### Par la voie hiérarchique :

- le personnel signale les faits à son supérieur
- le chef d'établissement, l'inspecteur de l'éducation nationale ou le directeur d'école signale l'atteinte dans l'application Faits établissement
- et sollicite l'équipe académique Valeurs de la République

### QUI SE MOBILISE À LA SUITE DU SIGNALEMENT ?

**1 AU NIVEAU ACADÉMIQUE**  
**Équipe académique Valeurs de la République**  
 → soutien concret à l'école ou l'établissement, notamment en situation de crise (expertise pédagogique, juridique, éducative)

**2 AU NIVEAU NATIONAL, EN CAS DE FAIT GRAVE**  
**Cellule ministérielle de veille et d'alerte**  
 → connaissance précise des faits graves survenus et mise en place d'interventions ciblées  
**Équipe nationale Valeurs de la République**  
 → appui opérationnel aux équipes académiques

**3 EN CAS DE BESOIN**  
**Conseil des sages de la laïcité**  
 → définition de la position de l'institution scolaire en matière de laïcité



## 3 - PROTÉGER CHACUN

### Le carré régalien

Conformément aux 12 engagements issus du Grenelle de l'Éducation, organisé par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'académie de Nancy-Metz installe son « carré régalien ». Articulée autour des « quatre angles » que sont les valeurs de la République, la lutte contre la radicalisation, les violences et le harcèlement, cette cellule d'information et d'accompagnement permettra à chaque membre de la communauté éducative de trouver les réponses face aux faits auxquels il pourrait être confronté.

#### Valeurs de la République et laïcité

Équipe académique Valeurs  
de la République

#### Lutte contre les violences en milieu scolaire

Conseiller sécurité et sûreté  
Équipe mobile de sécurité  
Chargé de mission contre  
la haine en milieu scolaire

**ACCOMPAGNEMENT**  
**SOUTIEN**  
**FORMATION**  
**RÉPUBLIQUE**  
**CITOYENNETÉ**  
**LAÏCITÉ**

#### Lutte contre les discriminations

Pôle Égalité  
Groupe Académique de lutte  
contre les LGBTphobies (GRAL)

#### Lutte contre le harcèlement

Deux référents académiques  
(IA-IPR EVS et CTASS)

#### Contrôle de l'instruction à domicile / Prévention de la radicalisation

Pôle Pédagogie



## — PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

### La lutte contre le harcèlement, une priorité de l'École

La loi n° 2019-791 pour une école de la confiance, article 5 dispose : « Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale. »

Pour lutter contre le harcèlement, les services académiques et départementaux sont mobilisés autour des professeurs, directeurs d'école, conseillers principaux d'éducation, personnels de direction et sont des relais pour les familles.

**Des référents académiques et départementaux** prennent en charge le suivi des situations individuelles : **les numéros verts Stop Harcèlement 3020 et 3018 pour le cyber-harcèlement** sont des moyens pour signaler les situations. L'engagement des élèves de l'académie de Nancy-Metz dans la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire se poursuit avec la participation au **concours Non au harcèlement (NAH)**. En 2020-2021, 31 établissements (24 collèges, 7 lycées) ont participé à la 8<sup>e</sup> édition en proposant 48 productions (affiches ou vidéos).

Le jury du Prix national « Non au harcèlement » a décerné au **collège Jacques Grüber de Colombey-les-Belles (54)** le Prix de la meilleure vidéo catégorie collège et la mention « coup de cœur des professionnels de la communication ». Cette vidéo servira de scénario pour la prochaine campagne nationale Non au harcèlement. Le clip sera dévoilé le **jeudi 18 novembre 2021** lors de la prochaine journée nationale consacrée à la lutte contre toutes les formes de harcèlement entre élèves.

L'académie de Nancy-Metz compte également près de **500 ambassadeurs lycéens** volontaires répartis dans presque tous les lycées. Ce réseau accompagné par les personnes-ressources des établissements contribue à la formation active d'**ambassadeurs collégiens** : 81 collèges en 2020-2021, soit **près de 650 collégiens ont été formés** à la prévention du harcèlement par leurs pairs.

## — UNE MISSION DE LUTTE CONTRE LA HAINE

Dans l'académie, une trentaine d'établissements (collèges et lycées généraux et professionnels) ont participé à une expérimentation autour du mot « Amour ». Si elle a permis des échanges entre les personnels de direction, les enseignants et les autres acteurs de la communauté scolaire, elle a surtout été l'occasion pour les élèves de problématiser la notion de haine, d'en construire une définition.

L'assassinat de Samuel Paty quelques semaines après le début de ce projet amène pour 2021-2022, à proposer des ateliers de philosophie notamment aux collèges REP+ et aux lycées professionnels volontaires.

La formation académique des personnels est conduite et sera renforcée par **le nouveau programme pHARe**.



**Programme de lutte contre le harcèlement à l'école**

Le ministre, Jean-Michel Blanquer, a annoncé la généralisation sur tout le territoire, du programme de lutte contre le harcèlement « pHARe », sur la base de l'expérimentation menée depuis 2 ans dans 6 académies.

Les principaux enjeux du programme s'ancrent sur la volonté d'éradiquer ce phénomène, qui touche chaque année un peu plus de 5% de la population scolaire et d'offrir des réponses renouvelées pour faire face aux situations de harcèlement et de cyber-harcèlement.

Le programme combine plusieurs actions et dispositifs incluant un large éventail d'outils variés et concrets pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit, à destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles et des collèges. Il se présente sous la forme d'un échéancier d'actions mises en place tout au long de l'année scolaire dont :

- Adhésion au programme et à la charte d'engagement
- Constitution de l'équipe ressources et élaboration du protocole d'intervention
- Implantation du dispositif «Ambassadeurs collégiens» au sein du collège
- Participation à la journée NAH
- Participation au concours NAH
- Programme 10h d'apprentissages par an pour les élèves de cycles 2, 3 et 4
- Participation au Safer Internet Day
- Mise en œuvre d'ateliers parents-personnels

La campagne d'adhésion au programme pHARe est organisée sur deux ans. Pour 2021-2022, l'académie de Nancy-Metz vise 50% des inspections de l'Éducation nationale (1<sup>er</sup> degré) et 50% des collèges. Cette campagne est ouverte jusqu'au 8 septembre 2021. Elle permettra de constituer les équipes ressources locales afin d'implanter le dispositif opérationnel.

Chaque équipe locale et pluri-catégorielle sera sensibilisée aux phénomènes de harcèlement, familiarisée aux outils pédagogiques et éducatifs et formée au traitement spécifique des situations de multi-victimations.

L'académie proposera un cycle de formation sur deux ans aux membres de l'équipe ressources lorsque les équipes locales seront constituées.

La plateforme nationale pHARe mettra à la disposition des membres de l'équipe ressources un espace dédié à la e-formation en complément de la formation académique.

## — LUTTE CONTRE LES LGBTPHOBIES

Fortement engagée dans la lutte contre toutes les formes de discriminations, l'académie de Nancy-Metz poursuit son action de lutte contre les LGBTphobies à l'école.

**Le Groupe Académique de lutte contre les LGBTphobies (GrAl)** a été mis en place en juin 2020 afin de prévenir, mieux informer, agir contre les discriminations LGBTphobes. L'ambition est de faire de l'académie **une académie « 100 % Alliée »** dans cette lutte.

### Bilan des actions menées en 2020/2021

#### Information des usagers

- Rédaction d'un catalogue de formation et communication qui répertorie les interventions possibles en matière de lutte contre les LGBTphobies par les associations partenaires

#### Création d'outils à destination des établissements

- Fiche Prénom d'usage pour les élèves trans dans un établissement scolaire
- Fiche technique de réponse aux propos et actes LGBTphobes

#### Formation à destination des personnels de l'Éducation nationale

- Formation Canopé 54 : « Homophobie : prévenir et agir à l'école » à destination de personnels de l'Éducation nationale et de lycéens, en lien avec les associations partenaires et l'atelier Canopé à Nancy.

## La ministre Élisabeth Moreno à Longwy

Le 15 octobre 2020 a été marqué par la rencontre avec Élisabeth Moreno, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances pour lui présenter les actions du groupe académique de Lutte contre les LGBTphobies au lycée Alfred Mézières à Longwy (54).

Pour l'année scolaire, le GrAl se donne pour objectifs de :

- Poursuivre et développer la formation initiale et continue des personnels, notamment autour de l'accompagnement des élèves trans dans les établissements scolaires.
- Développer la communication autour des actions menées
- Créer de nouveaux outils à destination des personnels de l'académie
- Valoriser les actions des élèves et des établissements

## JOURNÉES CONTRE LES VIOLENCES ET LES DISCRIMINATIONS LIÉES AUX GENRES

Organisation des « Journées contre les violences et les discriminations liées aux genres » du 29 novembre au 3 décembre 2021 avec pour objectifs de comprendre les aspects physiques et psychologiques des identités de genre afin de permettre une meilleure intégration et d'initier des actions en établissement favorisant la lutte contre les violences et les discriminations liées au genre.

- 30 novembre : « Agir contre les violences homophobes et transphobes »
- 1<sup>er</sup> décembre : colloque « Adolescence et transgenre »
- 2 décembre : séminaire transfrontalier d'éducation au vivre ensemble démocratique : Une culture de la diversité ouverte aux identités sexuelles et de genre.



## 4 - APPORTER UNE CULTURE HUMANISTE À CHAQUE ÉLÈVE

### — EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'académie mène une politique volontariste de **généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC)**, soutenant l'engagement des équipes éducatives et les partenariats avec les collectivités territoriales. L'éducation artistique et culturelle vise à **accompagner chaque jeune pour l'accès à une culture ouverte à l'altérité**.

Cette dynamique s'appuie en premier lieu sur l'engagement des équipes éducatives au sein des écoles et établissements scolaires. L'accès de tous les élèves à une éducation artistique et culturelle de qualité nécessite de réaliser un diagnostic et de cibler les priorités. De nombreux établissements scolaires de l'académie s'appuient déjà sur l'application ADAGE, dédiée à la généralisation de l'EAC pour affiner leur politique et permettre un accompagnement ciblé des élèves.

L'académie met également à disposition des professeurs des ressources pluridisciplinaires sur la plateforme du 21ème Lieu d'Art et de Culture avec le réseau des professeurs chargés de mission en service éducatif. Cette mobilisation a permis de passer de 58% des collèges publics engagés dans des projets EAC en 2018-2019 à 85% en 2020-2021.

En complément de son **engagement pour la lecture**, l'académie poursuit son action en faveur du « 100% EAC » avec le développement d'un **réseau « Graine de Culture »** lié à la recherche-action pour soutenir l'engagement des établissements scolaires dans le 100% EAC, le renforcement des formations en lien avec l'INSPÉ de Lorraine, l'expéri-

mentation « Territoire en (re)création » en Moselle Sud pour soutenir une approche sensible et poétique du territoire. Avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Grand Est, l'académie s'engage auprès des collectivités territoriales en déployant **plus de 20 résidences**, soutenant la présence artistique et culturelle dans les territoires prioritaires et ruraux. La contractualisation au sein des Contrats Territoriaux EAC permet de soutenir cet engagement sur le temps long. Elle facilite la pérennité de projets écoles-collèges et la continuité éducative temps scolaire et périscolaire en lien avec les acteurs socio-culturels. Elle permet de travailler avec les élèves et les habitants du territoire, pour une vision citoyenne de la culture. Elle est une condition nécessaire de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, permettant d'accompagner et soutenir le déploiement d'une politique, en concertation avec les acteurs du territoire.

### — PASS CULTURE

Dès janvier 2022, le déploiement du **Pass Culture**, dans une forme collective, dès la quatrième, viendra renforcer cette mise en œuvre. Les collèges et lycées s'engagent à cet effet, dès cette rentrée, à renforcer la mission du **référént culture**.

## — ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Le ministre a rappelé en juillet 2021 la priorité du renforcement de l'éducation aux médias et à l'information pour la **formation civique des élèves et la défense de la liberté d'expression à l'ère numérique**. L'objectif est de renforcer ces enjeux au sein du système éducatif, dans le 1<sup>er</sup> et dans le 2<sup>nd</sup> degré, à partir de la rentrée 2021-2022.

Ces premières propositions portent sur la **formation** des personnels d'éducation et des personnels de direction en éducation aux médias et à l'information, sur la production d'une plateforme de ressources portée par le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), sur l'édition et la diffusion d'un **guide de référence** en direction des professeurs des écoles et des enseignants de toutes les disciplines, ainsi que des dispositifs visant à mieux intégrer l'intervention des professionnels des médias et de l'information en milieu scolaire.

Pour l'année scolaire 2020-2021, le CLEMI a concentré une partie de ses ressources sur le format « Dessin de presse », s'appuyant notamment sur l'exposition itinérante dédiée de l'association « Cartooning for Peace ». Les formateurs académiques du CLEMI ont également porté une attention particulière à la production de contenus par les élèves eux-mêmes. Signe de cette orientation pédagogique, le lycée professionnel Hurvelent de Behren-les-Forbach a ainsi décroché le prix Mediatiks du reportage photo pour son remarquable reportage « [Le Warndt, pays noir](#) » (consultable en ligne). 6 classes ont aussi été récompensées à l'occasion de l'opération « [Journaliste d'un jour](#) » ([www.journaliste-un-jour.com](http://www.journaliste-un-jour.com)).

En tout, ce sont près de 400 enseignants qui ont pu bénéficier des formations en ligne et en présentiel du CLEMI Lorraine, avec l'accompagnement de 60 projets d'établissement. L'académie peut compter sur l'engagement renouvelé des médias partenaires (France Bleu Lorraine, France 3, RCN...), et sur le dynamisme de son territoire avec des événements inscrits dans le temps (tel le Festival Actu), ou émergents (Festival du Film Méga Court – cité scolaire Julie Daubié de Rombas). Comme chaque année, la Semaine de la Presse et des Médias a rencontré un fort écho sur le terrain avec près de 850 établissements participant.



## 5 - FAVORISER L'ENGAGEMENT DÈS L'ÉCOLE

### — DYNAMISER LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES À LA VIE DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

La démocratie scolaire est un élément essentiel de la vie des établissements. Elle renforce la cohésion entre élèves et avec les équipes éducatives. Par leur engagement, les élèves acquièrent la conscience du bien commun et des valeurs démocratiques ainsi que l'importance de participer à l'amélioration du vivre ensemble. Leur rôle s'est avéré essentiel pour traverser collectivement la crise sanitaire.

Ces dernières années, la mobilisation des élus lycéens au service de leurs camarades s'est traduite par le développement d'un ensemble d'actions en faveur de l'éducation au développement durable (EDD), de l'égalité filles-garçons, contre les violences à caractère sexistes et sexuelles et contre le harcèlement, contre les effets de la grande pauvreté, notamment au travers d'actions inter-académiques, pour le tutorat et la solidarité et par des échanges constructifs sur diverses thématiques comme l'orientation à travers Parcoursup, le service national universel (SNU), les épreuves du baccalauréat... L'année 2021-2022 sera consacrée à poursuivre ces actions, à continuer à écouter et à répondre aux besoins et aux questions des élèves et à mener à bien les projets des élèves pour enrichir la vie démocratique des lycéens et des collégiens.

### — VIE COLLÉGIENNE : POURSUITE DES ACTIONS ENGAGÉES DANS LES COLLÈGES ET GÉNÉRALISATION DE L'ENGAGEMENT COLLÉGIEN

90% des établissements de l'académie ont un CVC (conseil de la vie collégienne). Les semaines de l'engagement doivent conforter ces chiffres. La souplesse accordée aux collèges dans l'organisation du conseil de vie collégienne doit permettre aux différents acteurs de se mobiliser autour de cette instance.

Dans le cadre de l'éducation au développement durable et des élections des éco-délégués dans les établissements, le prix de « l'action éco-déléguée » a été créé. Ce prix a été mis en place pour accompagner la mise en place des éco-délégués dans les établissements scolaires et pour valoriser concrètement l'engagement des élèves. Le jury académique, composé de la mission académique « Éducation au Développement Durable », des partenaires de l'académie Canopé et Teragir, de la délégation académique à la « Vie lycéenne et collégienne » et des éco-délégués du conseil académique à la vie lycéenne s'est réuni le 30 avril. Le jury national s'est réuni le 30 mai. Les travaux contribueront à encourager les établissements de l'académie à s'inscrire dans cette dynamique et à mener des actions éco-responsables.

La lutte contre le harcèlement est une priorité ministérielle et académique. Le dispositif « lycéens ambassadeurs contre le harcèlement » existe depuis plusieurs années. L'objectif est désormais d'atteindre 100% des collèges disposant d'ambassadeurs collégiens. La relance de ce dispositif est une des priorités de la rentrée 2021.

## — VIE LYCÉENNE ET ENGAGEMENT LYCÉEN : UN PROJET AMBITIEUX ET UNE IMPLICATION FORTE DES LYCÉENS

L'académie de Nancy-Metz entend développer l'engagement lycéen, à travers notamment l'élection et la réunion de représentants lycéens. C'est une priorité académique qui s'est traduite en 2020-2021 par :

- Une nouvelle augmentation de la participation aux élections des Conseils de la Vie Lycéenne (CVL) et une augmentation significative des candidatures aux élections du Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) : 54% de participation aux élections CVL de 2020 contre 53% en 2019 et 52 candidats aux élections CAVL de 2020 contre 42 en 2018.
- L'engagement de la mise en place des éco-délégués dans les établissements. **100% des établissements ont des éco-délégués dans les conseils de la vie lycéenne, 62% des classes ont un éco-délégué en lycée contre 49% au niveau national.**

Plusieurs défis guident l'action de l'académie cette année : le renforcement de l'accompagnement des référents vie lycéenne ; l'encouragement de l'implication des professeurs dans les projets lycéens pour que le dialogue entre les élèves et les équipes enseignantes se poursuive ; et l'amélioration du réseau entre les établissements d'un même secteur afin que davantage de projets inter-établissements puissent avoir lieu.

## — L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'académie de Nancy-Metz poursuit son engagement dans l'enseignement du développement durable, de la transition écologique et de la biodiversité, et plus globalement dans l'éducation au développement durable (EDD). La généralisation des éco-délégués dans tous les collèges et lycées a constitué un puissant levier de l'engagement des élèves. Plus récemment, la loi « Climat et résilience » a renforcé encore cette dynamique.

Les questions de développement durable et de transition sont promues par la loi « Climat et résilience » parmi les principes fondamentaux du service public de l'Éducation nationale, au même titre que la maîtrise de la langue française et la connaissance de deux autres langues, l'éducation physique et sportive, ou bien encore l'éducation artistique et culturelle.

### Le label École ou Établissement en démarche de développement durable (E3D)

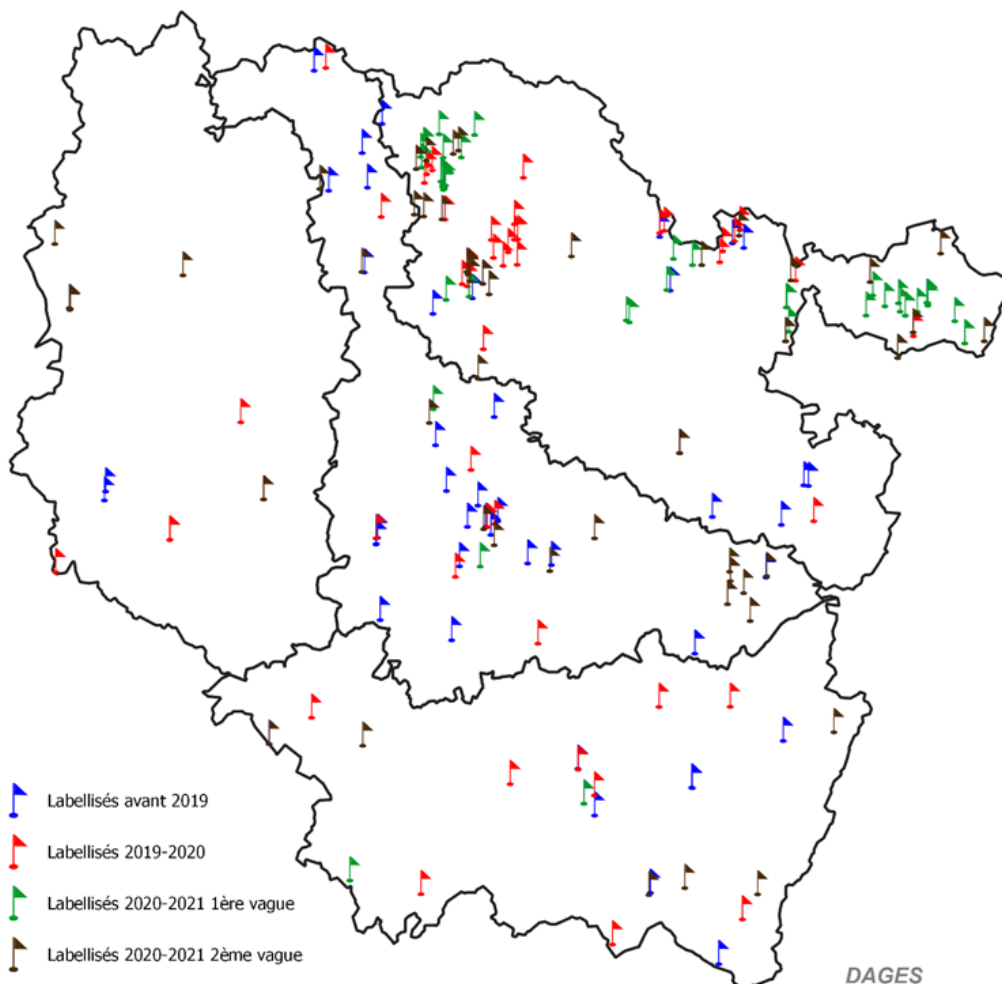
Le label E3D nécessite de définir des priorités à partir d'un diagnostic. Cette démarche implique l'ensemble de la communauté éducative et prend appui

sur l'ensemble des enseignements. Elle implique les élèves et notamment les éco-délégués, la vie scolaire et les projets d'action éducative et culturelle. Elle engage la gestion de l'école ou de l'établissement et s'appuie sur des partenariats.

Cette année **129 écoles ou établissements ont obtenu le label (+ 103 % par rapport à 2019-2020)**. Un niveau d'expertise a été atteint par certaines d'entre elles, leur conférant le niveau 3 de labellisation : le lycée Alain Fournier à Metz (57), le lycée Vogt à Commercy (55), le collège Van Gogh à Blénod-lès-Pont-à-Mousson (54), le réseau du collège Jules Ferry à Woippy (57), les écoles maternelle et élémentaire des Hauts de Vallières à Metz (57), et l'école le Pâtural à Volmerange-lès-Boulay (57). **32 % des collèges et 20 % des lycées de l'académie sont entrés dans cette démarche. Au total, 242 écoles ou EPLE sont labellisés en juin 2021.**

### Écoles et établissements labellisés E3D

Des partenariats ont été approfondis avec les collectivités et avec l'Ademe, l'OFB (Office français de la biodiversité) porteur du projet Aires terrestres éducatives, la plateforme LorEEN, et la MGEN et Teragir avec qui une convention a été signée l'an dernier.





## FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS « ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE » RÉALISÉES SUITE À L'APPEL À PROJET VIE LYCÉENNE 2020-2021

### Lycée du Toulais (54) : les circuits courts

Le projet 2020 « C'est bon, c'est frais, c'est local ! » a permis de sensibiliser les élèves aux circuits courts de consommation. Les élus CVL, accompagnés des éco-délégués du lycée ont présenté le projet dans les classes en janvier en alertant sur les dangers de la pollution pour la planète. Puis ils ont animé une dégustation de produits locaux pendant une récréation les 18 et 20 mai 2021, en explicitant le cycle des circuits courts et l'intérêt de cette forme de consommation pour réduire la pollution.

### Lycée Saint Exupéry à Fameck (57) : partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Le projet « préservation de la biodiversité en partenariat avec la LPO » a permis l'installation de 12 nichoirs de haute qualité (durée de vie : environ 30 ans) dans l'ensemble du parc arboré du lycée. Les élèves du CVL poursuivront ce projet avec les éco-délégués cette année avec l'intervention d'un représentant de la LPO. Le lycée est désormais labellisé « refuge LPO ». Un partenariat pérenne avec la LPO est engagé, d'autres actions en lien avec l'environnement sont prévues pour l'année scolaire 2021-2022.

## L'éducation au développement durable dans le quotidien de la classe

### Zoom sur le collège Pilâtre de Rozier d'Ars-sur-Moselle (57)

Pour la troisième année consécutive les élèves travaillent sur les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) de l'ONU. En mathématiques, dans un livret développement durable, des exercices sont regroupés dans les domaines de l'eau (ODD 6), des énergies (ODD 7) ou encore des déchets. Cette année, les ODD ont également été articulés autour des valeurs de la République. Des élèves deviennent ambassadeurs du développement durable et du commerce équitable.

## — DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT CITOYEN : LE SERVICE CIVIQUE

Ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans aux jeunes en situation de handicap) sans condition de formation, le service civique est un engagement volontaire pour une mission de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général au sein d'organismes publics ou d'associations. Intégré dans le plan « 1 jeune, 1 solution » annoncé par le Président de la République en juillet 2020, le service civique permet aux jeunes de servir différentes causes d'intérêt général (solidarité, environnement, éducation pour tous, culture, mémoire, santé, etc.) et répond à leur quête de sens. Il leur permet également d'acquérir une expérience significative, de développer des compétences, notamment sociales, et de découvrir des secteurs d'activité qui les intéressent.

Dans le cadre du Plan de relance et plus particulièrement des opérations du programme «Un jeune, une solution», ce sont 1 339 jeunes volontaires en service civique qui pourront être recrutés par l'Éducation Nationale dans l'académie de Nancy-Metz, soit 50% de plus que ceux recrutés cette année.

Les collèges et lycées, les CIO et les services de l'académie proposent plus de 2 000 missions pour des jeunes de 18 à 25 ans ou 30 pour ceux qui sont en situation de handicap. Ces annonces sont consultables à compter du 26 août sur le site national de l'Agence du service civique.

Ces missions, qui couvrent l'année scolaire, permettent de donner du souffle à de multiples projets éducatifs au bénéfice des élèves, grâce à l'engagement des jeunes. À compter de cette rentrée, les volontaires en service civique pourront notamment contribuer à la mise en œuvre des projets spécifiques aux territoires éducatifs ruraux et accompagner les équipes pédagogiques dans l'organisation et la mise en œuvre des dispositifs « Savoir rouler à vélo » et « Aisance aquatique ».



## 6 - SE PRÉPARER À LA VIE CIVIQUE AVEC LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le Service national universel (SNU) est un projet structurant pour la jeunesse, initié par le président de la République et complémentaire de l'instruction obligatoire. Le dispositif vise à faire découvrir aux jeunes de nouveaux horizons, que ce soit en termes de territoires, de personnes, d'activités ou d'engagement.

### — LES OBJECTIFS DU SNU

- Accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant une culture de l'engagement
- Garantir un brassage social et territorial
- Renforcer l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur parcours personnel et professionnel
- Valoriser les territoires, leurs dynamiques et leur patrimoine culturel et naturel.

Il comporte :

- un **séjour de cohésion**, organisé en internat et en dehors du département de résidence,
- une **mission d'intérêt général** d'une durée de 12 jours en continu ou 84 heures discontinues en 2022,
- une possibilité **d'engagement**, à l'issue de la mission d'intérêt général. Ces différentes opportunités d'engagement civil ou militaire intégreront les formes de volontariat existantes, comme l'actuel Service civique.

Les activités durant le séjour de cohésion sont conçues en lien avec l'expérience des participants et prendront différentes formes : activités ludiques et sportives,

témoignages d'engagement, aide à la construction du projet d'étude et/ou professionnel, visites, discussions et échanges...

### Compétence

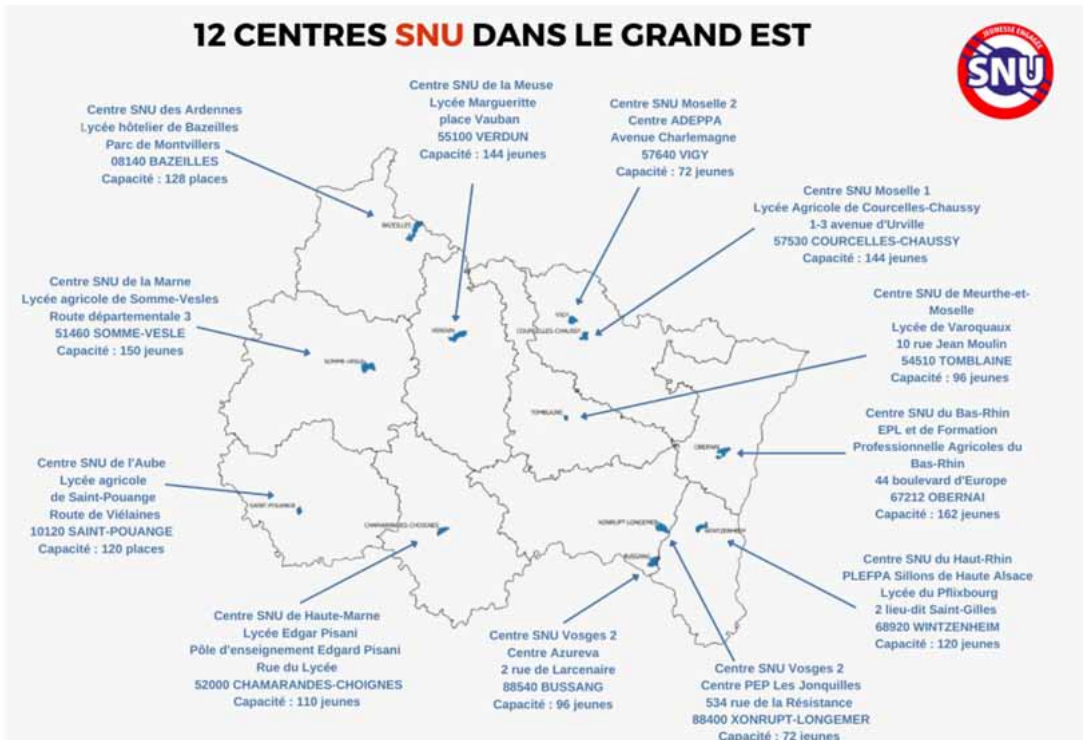
région académique Grand Est

Du 21 juin au 2 juillet 2021, près de 18 000 jeunes volontaires âgés de 15 à 17 ans ont participé à la deuxième édition du séjour de cohésion du SNU. Dans la région académique Grand Est, près de 1 500 jeunes ont rejoint un centre SNU situé hors de leur département.

### — 12 CENTRES SNU SUR LE TERRITOIRE GRAND EST

Localisés sur l'ensemble du territoire, les centres ont accueilli **1 461 jeunes** qui au travers d'activités de cohésion autour des symboles républicains, du sport, de la formation aux gestes de premiers secours, des enjeux de la transition écologique, de moments de démocratie interne, ont vécu une expérience collective en dehors du département dans lequel ils habitent.

Les jeunes volontaires du Grand Est sont le reflet de la démarche inclusive du SNU : une majorité d'entre eux sont scolarisés dans des filières générale, technologique, professionnelle, agricole. D'autres sont inscrits en mission locale ou apprentis. Certains sont en situation de handicap.



## — DONNER UNE ÉDUCATION ÉCONOMIQUE, BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Dans le cadre de la stratégie nationale d'éducation financière et budgétaire, la Banque de France, opérateur national de la stratégie, expérimente, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, un passeport d'éducation budgétaire et financière, « Passeport EDUCFI » auprès de collégiens.

Le Passeport EDUCFI a été expérimenté dans 5 académies, dont Nancy-Metz et Rennes. **L'expérimentation s'est déroulée du 9 novembre au 15 décembre 2020 dans 29 collèges et 80 classes soit environ 2 400 élèves de cycle 4 (4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> SEGPA et 3<sup>e</sup> prépa-métiers).**

**Exemple au collège Pierre et Marie Curie à Bouligny (Moselle)**, établissement rural de 185 élèves où l'expérimentation a été menée dans une classe de 4<sup>e</sup> en octobre 2020. En lien avec la Banque de France, le collège a ainsi formé les élèves à la bonne gestion d'un budget, des moyens de paiement et aussi à être vigilants face à des sollicitations diverses. Tous les professeurs se sont impliqués dans la démarche au sein de leur discipline et ont participé en amont à une demi-journée de formation à la Banque de France.

3.



**LA RÉUSSITE**

**DE CHAQUE ÉLÈVE**





# 1 - GARANTIR LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Afin de donner toutes les chances aux élèves de l'académie, les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) font l'objet d'actions prioritaires.

Les évaluations nationales révèlent les atouts et les faiblesses des élèves en français (lecture et compréhension des textes longs) et en mathématiques (calcul mental, résolution de problèmes) ainsi que des écarts dans les résultats suivant les territoires. Les résultats des élèves dans l'académie sont souvent meilleurs que la moyenne nationale.

## — LES ÉVALUATIONS DES ÉLÈVES

Les évaluations des besoins individuels et collectifs des élèves réalisées dès la rentrée visent la mise en place d'une réponse pédagogique rapide et adaptée. En fournissant aux enseignants des repères précis sur les acquis de leurs élèves, elles complètent leurs constats et enrichissent leurs pratiques.

Au-delà des évaluations nationales en CP/CE1 qui permettent de positionner les élèves dans les domaines des fondamentaux : maths et français, des évaluations en 6<sup>e</sup> ainsi que des tests de positionnement en seconde GT/pro et 1<sup>re</sup> année de CAP sont proposés.

## Les évaluations nationales en CP-CE1 dans l'académie de Nancy-Metz

Les évaluations nationales 2021 vont concerner cette année près de **52 000 élèves de CP-CE1** dans l'académie. Elles se dérouleront du 13 au 24 septembre 2020. Les professeurs pourront disposer des résultats de leurs élèves au terme de la saisie des résultats dans le portail dédié.

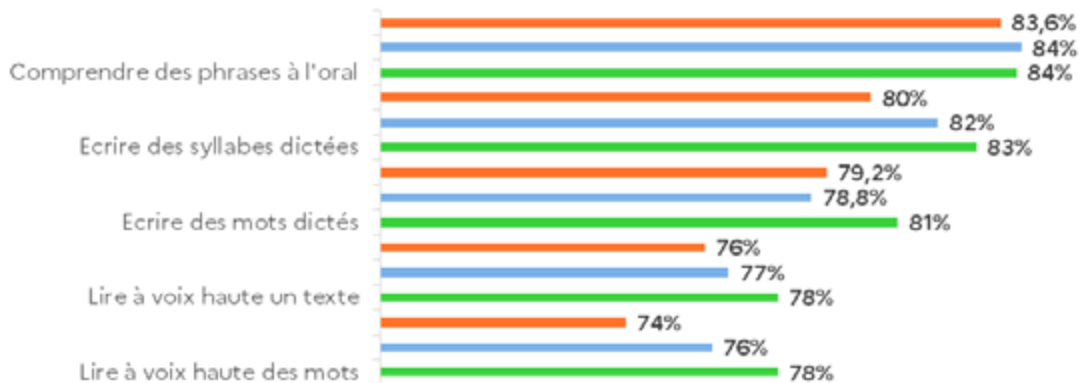
## Retour sur les 3 sessions précédentes

Depuis leur institution à la rentrée 2018, près de 160 300 résultats d'élèves ont été traités grâce à une adhésion très forte des enseignants de l'académie, confirmant l'appropriation de ces outils par les professeurs et leur utilité en proximité.

Des progrès systématiques durant ces 3 dernières années sont constatés dans l'académie à l'appui des évaluations mi-CP proposées en janvier.

Dans l'académie de Nancy-Metz, les effets du confinement ont partout été compensés en français comme en mathématiques. Des progrès significatifs ont été réalisés en mathématiques en REP+.

**Évolution des proportions d'élèves de l'académie ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables à mi-CP en 2019, 2020 et 2021 en %**



Si les épreuves de septembre 2020 présentaient des résultats en recul par rapport à ceux de septembre 2019, le graphique ci-dessus démontre un rattrapage des effets du confinement avec des résultats en janvier 2021 supérieurs à ceux des années précédentes.

À noter dans l'académie, des progrès concernant ces 3 compétences et notables en résolution de problèmes (+ 3 pts) sur les 3 dernières années. Cette thématique était au cœur des sessions de formation de formateurs

programmées ces deux dernières années et répercutées auprès des professeurs dans le cadre du plan mathématiques dans le travail d'accompagnement mené en constellation.

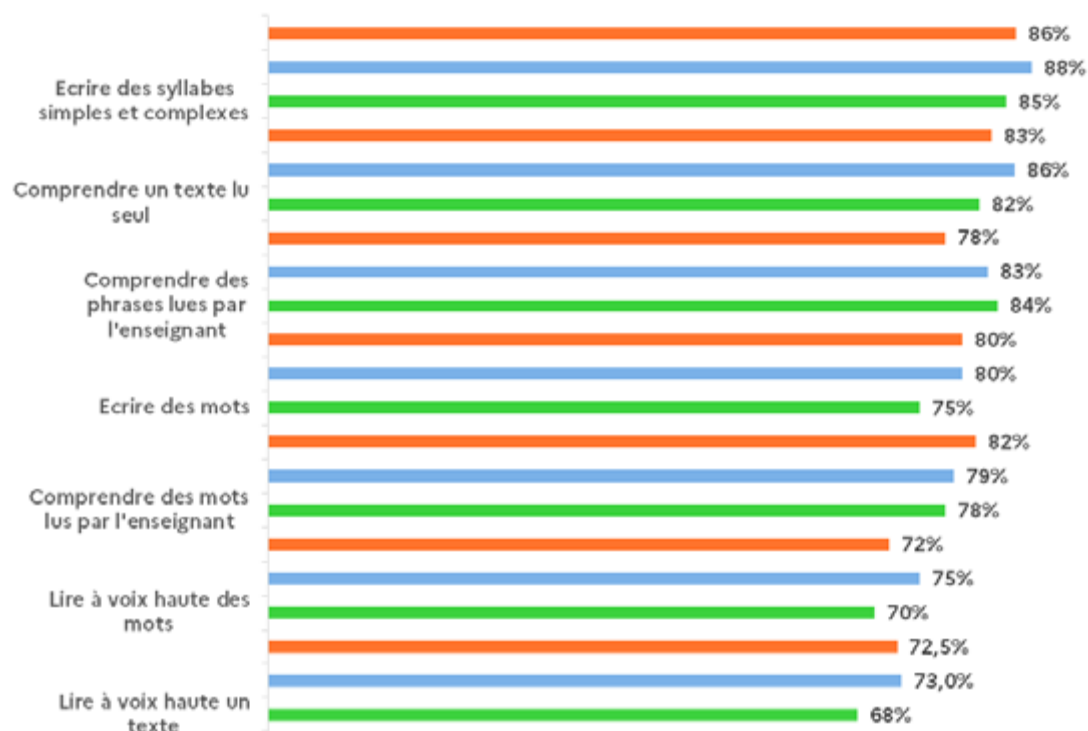
Les écarts se sont réduits significativement en éducation prioritaire notamment en lecture à voix haute de mots et de textes, pour ce qui relève de la manipulation de phonèmes et de la connaissance des lettres. La gestion d'effectifs réduits dans le cadre des dédoublements et l'évolution des pratiques pédagogiques qui en résulte soutiennent ces évolutions positives.

**Évolution des proportions d'élèves de l'académie ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en maths à mi-CP en 2019, 2020 et 2021 en %**

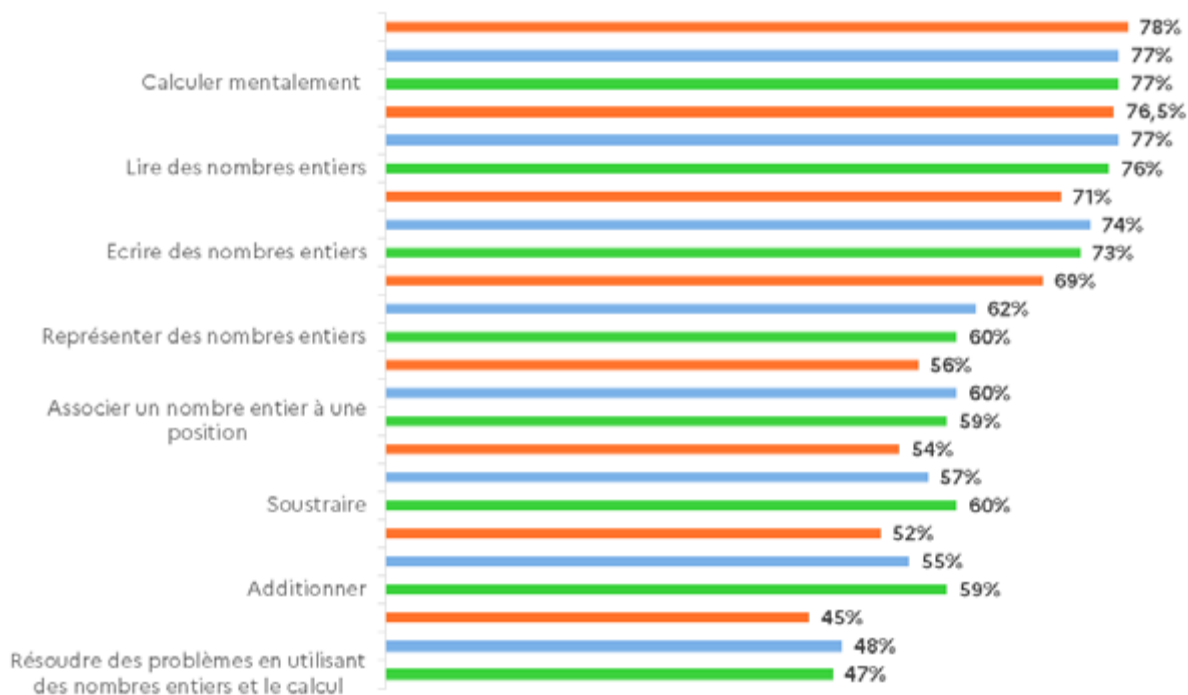


En début de CE1, une baisse sensible des résultats des élèves en français consécutive à la période de confinement de mars-avril 2020 avait été relevée avec des effets nettement moins marqués en mathématiques.

### Évolution des proportions d'élèves de l'académie en début de CE1 ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en français entre septembre 2018, 2019 et 2020 en %



### Évolution des proportions d'élèves de l'académie en début de CE1 ayant une maîtrise satisfaisante dans les domaines comparables en mathématiques entre septembre 2018, 2019 et 2020 en %





## — PLAN FRANÇAIS

Le plan de formation en français vise à développer dans le premier degré l'expertise didactique, pédagogique et disciplinaire des formateurs et à faire évoluer les modalités d'accompagnement pédagogique des enseignants. Il s'inscrit dans le cadre du schéma directeur de la formation continue des personnels et en respecte les grands principes :

- la continuité entre formation initiale, formation continuée et formation continue ;
- la proximité, avec des actions de formation menées au plus près des classes ;
- la valorisation des compétences des personnels.

En 2020-2021, 149 groupes de formateurs sont mis en place cette année scolaire pour le déploiement du plan français, soit 1 131 professeurs impliqués et 53 conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) formateurs référents français. 12 sessions de formation des 53 CPC ont été réalisées durant cette année scolaire. La mise en œuvre du plan français a majoritairement dynamisé le travail d'équipe dans les écoles.

## — PLAN MATHS

Afin de déployer le plan maths, initié en septembre 2018 dans l'académie, les professeurs sont accompagnés dans le cadre du travail mené en constellations (groupes réduits d'enseignants bénéficiant de 30 heures de formation durant l'année) : 175 constellations ont été programmées pour cette année scolaire 2020/2021 ; 18 en 2018/2019 ; 59 en 2019/2020.

1377 professeurs sont impliqués ainsi que 57 conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) référents maths. 4 conseillers pédagogiques départementaux (CPD) Maths et 58 formateurs encadrent le dispositif, produisent et mutualisent des ressources.

En 2021-2022, l'effort d'élargissement du nombre de constellations sera poursuivi pour atteindre l'objectif des 1/6 de l'effectif des professeurs accompagnés soit 1900 à l'échelle de l'académie.

### Une déclinaison du plan maths au collège est engagée à cette rentrée :

- Gestes professionnels en maths au collège
- Continuum didactique autour de la résolution de problèmes
- Stratégie de pilotage, formation et gestion du temps
- Valorisation de l'image des maths.





## 2 - LA LECTURE, GRANDE CAUSE NATIONALE

En 2021-2022, la lecture est déclarée « grande cause nationale ». Pendant un an, jusqu'à l'été 2022, les initiatives destinées à favoriser l'apprentissage et la pratique de la lecture à tous les âges, et notamment par les écoliers, collégiens et lycéens, seront renforcées. Dans un enjeu de justice sociale, l'engagement collectif des adultes auprès des élèves, et la définition de priorités communes, à partir de l'analyse des évaluations, sont essentiels pour soutenir l'accès de tous à la lecture, et partager l'intérêt pour les livres et leur plaisir à lire.

Dès l'école primaire, cette priorité s'appuie sur le dédoublement des classes au sein des réseaux d'éducation prioritaire et la formation des professeurs des écoles, dans le cadre du plan français. Au sein de l'académie, le travail, adossé aux diagnostics réalisés par les inspecteurs de l'éducation nationale, à partir des évaluations nationales CP et CE1, permet d'affiner l'accompagnement en intégrant les spécificités des territoires.

L'académie de Nancy-Metz développe depuis 2018 le **quart d'heure de lecture** et, pour la troisième année, la **semaine autour de la Nuit de la lecture**, avec l'appui des libraires indépendants, renforcé cette année par le dispositif « Jeunes en librairies ». En 2020-2021, en complément du travail mené au quotidien par les enseignants de l'école au lycée, de nombreuses actions liées à l'univers du livre, de la lecture et des écritures se sont ainsi développées. Le développement, dès janvier 2022, de la partie scolaire du Pass Culture permettra d'engager

plus encore les jeunes dans leur accès à la lecture et à la culture. L'enjeu est de permettre aux enfants, aux adolescents, et à tous les adultes qui les accompagnent, de partager ensemble le goût pour le livre et la lecture.

Dans la continuité du travail engagé en école primaire, ces dispositifs doivent soutenir le travail réalisé au cœur des enseignements. L'académie de Nancy-Metz s'engage à accompagner les chefs d'établissement dans cette mobilisation de tous autour de la lecture. L'expertise des équipes de lettres et professeurs documentalistes est requise pour l'analyse des évaluations nationales. L'enjeu est de partager un diagnostic pour permettre à chaque enseignant, dans la diversité des disciplines, de contribuer à la réduction des écarts dans la maîtrise de la lecture, dans le respect des programmes.

Dès cette rentrée scolaire, des ressources seront ciblées et une formation sera proposée en direction des BEF, avec l'appui des corps d'inspection, ainsi qu'un label académique permettant d'accompagner et mobiliser les équipes. Il s'agit de s'appuyer sur les forces des établissements, et la mobilisation des parents et partenaires, y compris dans le cadre de 'devoirs faits' et des projets éducatifs, pour agir collectivement et soutenir le travail engagé au cœur des enseignements.

## — QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS AUTOUR DE LA LECTURE DANS L'ACADÉMIE :

**Le quart d'heure de lecture**, avec l'instauration de temps banalisés de lecture personnelle durant le temps scolaire, soit 15 mn de lecture quotidienne d'un ouvrage (romans, théâtre, poésie, BD, mangas, documentaire).

Dans l'académie de Nancy-Metz, plus de 900 établissements scolaires sont engagés dans cette démarche : près de 70% des écoles, 50% des collèges et 15% des lycées. Malgré la crise sanitaire, 80% des établissements l'ayant mis en place l'ont poursuivi en adaptant les modalités aux contraintes sanitaires.

Le libre quart d'heure de lecture a des effets positifs sur la vie des établissements et le comportement des élèves. Les élèves apprennent plus facilement le silence. Ils sont plus concentrés et le temps de classe qui suit la lecture est plus calme, posé. L'expérience fédère les élèves et les adultes autour d'un projet collectif.

En ce qui concerne l'effet sur les pratiques de lecture des élèves, les constats sont très positifs : regain d'intérêt des élèves pour l'objet livre (par rapport au numérique et au téléphone portable) ; intérêt pour d'autres genres littéraires, d'autres formats ; émulation entre élèves lors d'échanges ; entrée en lecture pour des non-lecteurs ; accueil plus favorable aux œuvres proposées à l'étude en cours de français.

Pour l'année 2021-2022, l'objectif est d'atteindre 100% des écoles, 75% des collèges et 20% des lycées.

**La Nuit de la lecture** est reconduite pour la dernière semaine de janvier 2022. En 2021, 51 établissements des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés se sont engagés dans ce temps fort académique, 40 enseignants ont bénéficié d'une formation soutenue par le recteur et un parcours spécifique a été instauré afin d'accompagner les équipes souhaitant organiser ce temps fort dans leur établissement. Le plan « bibliothèque d'école » est reconduit pour les écoles primaires des secteurs ruralité et éducation prioritaire. L'académie œuvre avec les médiathèques pour l'accueil d'élèves, et avec la DRAC pour déployer des résidences d'écrivains.

Par ailleurs, **le plan « bibliothèque d'écoles »** revitalise les bibliothèques d'écoles éloignées de bibliothèques publiques via des crédits consacrés à l'achat de livres. Il a été déployé en priorité sur les réseaux écoles-collèges en ruralité et dans les secteurs éducation prioritaire isolés, avec l'appui des copilotes : principaux de collège et inspecteurs de l'Éducation nationale 1<sup>er</sup> degré.





## 3 - PERSONNALISER LES PARCOURS : LA RÉFORME DES BACCALaurÉATS

### — LES CHOIX D'ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ POUR L'ANNÉE DE PREMIÈRE 2021-2022

Dans l'académie de Nancy-Metz, deux des trois grands enseignements de spécialité scientifiques restent en tête (**mathématiques et physique-chimie**) mais de façon nettement moins marquée qu'en 2020 au profit d'autres spécialités. Les **sciences économiques et sociales (SES)** font leur entrée dans le top 3 des enseignements de spécialité choisis par les élèves de seconde, relayant au 4ème rang les sciences de la vie et de la terre (SVT). On observe que les élèves diversifient leurs choix.

### — LES COMBINAISONS CHOISIES POUR L'ANNÉE DE PREMIÈRE 2021-2022

Si la combinaison Mathématiques / Physique-chimie / Sciences de la vie et de la terre reste la plus demandée en première, elle connaît une diminution de demandes par rapport à l'année précédente (- 1,3 points). Avec + 0,7 point, la combinaison Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Sciences économiques et sociales connaît la plus forte augmentation.

### — LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ POURSUIVIS POUR L'ANNÉE DE TERMINALE 2021-2022

Dans l'académie de Nancy-Metz, les trois grands enseignements de spécialité scientifiques continuent de rester dans les enseignements les plus poursuivis en terminale, avec les SES qui font partie du top 3.

En terminale, les binômes les plus fréquents sont, dans cet ordre :

- Mathématiques / Physique-chimie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Sciences économiques et sociales
- Physique-chimie / Sciences de la vie et de la Terre



# Un lycée **renové**

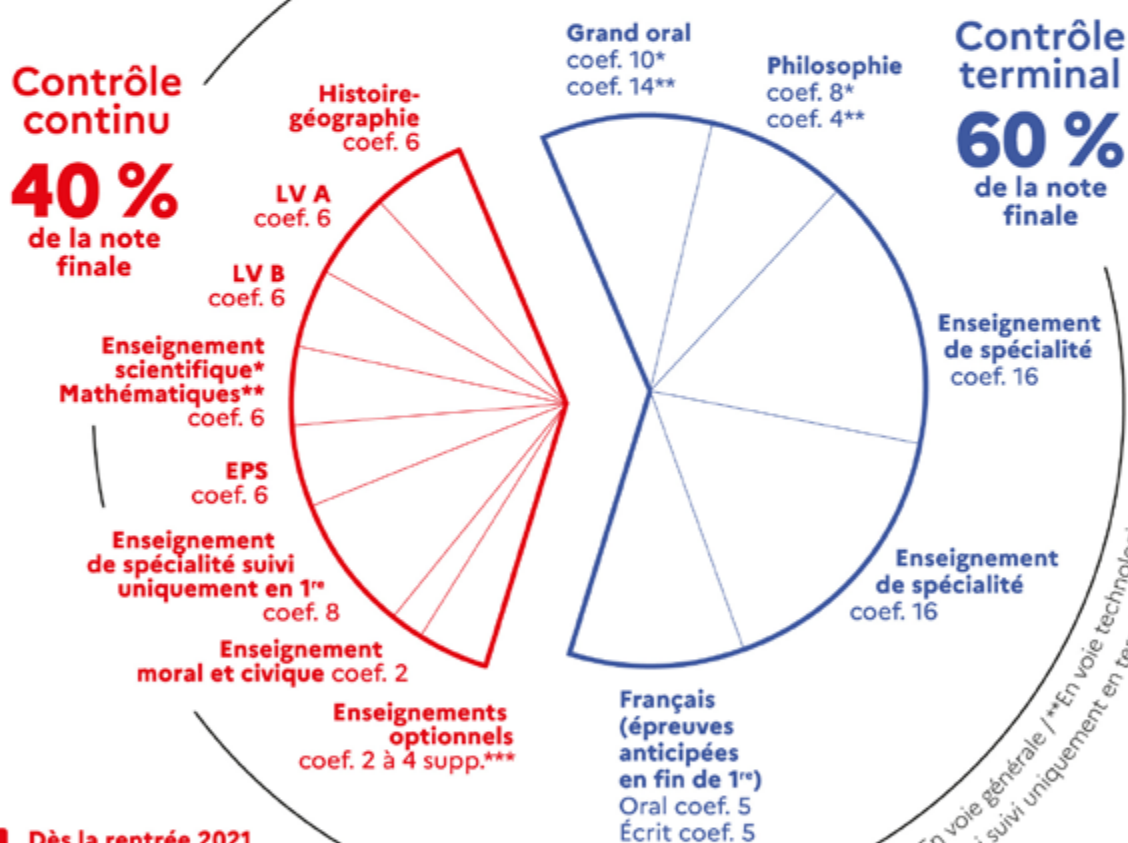
## Objectifs

- Consolider le contrôle continu
- Bien répartir les coefficients entre contrôle continu et contrôle terminal
- Valoriser les enseignements optionnels

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

2021-2022

## RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE



**➔ Dès la rentrée 2021**  
Le guide d'évaluation de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche est étendu à la classe de 1<sup>re</sup>

**➔ Calendrier des épreuves**

- Épreuves anticipées de français en fin de 1<sup>re</sup>
- 2 épreuves d'enseignements de spécialité au printemps de l'année de terminale
- Philosophie et Grand oral en fin de terminale

**Le nouveau bac :**  
 ⊕ **lisible**, ⊕ **simple**, ⊕ **robuste**,  
 pour une entrée dans le supérieur réussie

\*En voie générale / \*\*En voie technologique  
 \*\*\* 2 si suivi uniquement en terminale, 4 si suivi en 1<sup>re</sup> et terminale

## Compétence région académique Grand Est

### — LA VOIE PROFESSIONNELLE DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

#### Effectifs d'élèves de la voie professionnelle

- **102 000 élèves** en cycle général et technologique
- **45 383 élèves** en voie professionnelle
- **9 402 apprentis** au 31 décembre 2020

Au-delà de la formation initiale, le réseau des 12 GRETA forme en moyenne par an, 60 000 stagiaires de la formation professionnelle continue, soit plus de 6 millions d'heures de formation.

La relation École-Entreprise est déclinée via :

- 11 Campus des Métiers et des Qualifications dont 6 « Excellence », 8 relèvent du secteur industriel, 2 du secteur de la construction et 1 du secteur sanitaire et social. 3 bénéficient d'un financement via le PIA.
- 81 Lycées des métiers
- 27 Comités locaux École-Entreprise
- 23 Pôles de stage
- 5 Plateformes technologiques
- 2 conventions de partenariats de région académique signées depuis 2020 : Banque de France et EDF, et 3 sont en cours.

#### FOCUS SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE DANS L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ

- 69 lycées professionnels (lycées professionnels et lycées polyvalents publics) et 3 EREA.
- 19 120 dans le public, dans les filières professionnelles
- 3 500 apprentis qui relèvent de l'Éducation nationale (dont près de 300 en mixage de public)
- 90 diplômes professionnels différents, couvrant l'ensemble des secteurs d'activité

#### Favoriser l'apprentissage en région académique

Les effectifs d'apprentis de la région académique ont augmenté de **574 apprentis en 1 an, soit une progression de 6,5 %**.

Les formations professionnelles par apprentissage en région académique Grand Est sont portées par :

- **8 GRETA** : 3 498 apprentis (variant de 86 à 1 546 apprentis/GRETA)
- **3 GIP** : 5 820 apprentis (variant de 92 à 5 534 apprentis/GIP)
- **1 CFA d'EPL** : 84 apprentis avec au total 42 UFA.

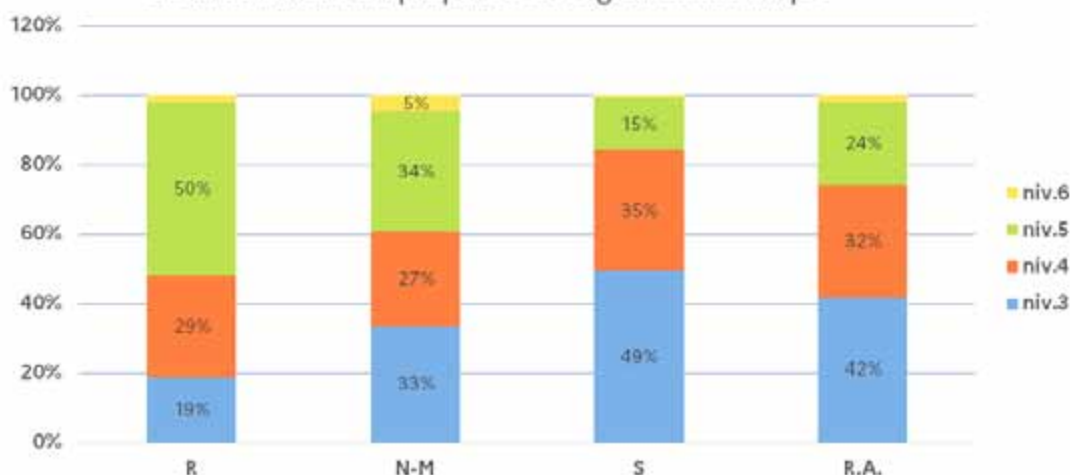
L'effectif total de 9 402 apprentis représente 21,1 % des effectifs régionaux.

Territoires	Effectif total d'apprentis relevant de l'EN (chiffres au 31/12/20)	Dont effectifs d'apprentis intégrés dans les classes
Nancy-Metz	3 282	279 (soit 8,6 %)
Reims	586	199 (soit 33,9 %)
Strasbourg	5 534	118 (soit 2,1 %)
Région académique Grand Est	9 402	596 (soit 6,3 %)

#### ATTRACTIVITÉ CROISSANTE DE LA VOIE PROFESSIONNELLE DANS L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ

De 2017 à 2021, les vœux des familles vers la voie professionnelle se sont accrus de 2,7 points passant de 27,2% à 29,9% et les décisions d'orientation ont suivi, passant de 28,5% à 32,9% en fin de 3<sup>e</sup>. De même pour les élèves de seconde générale et technologique qui souhaitent orienter leur parcours vers la voie professionnelle : de 2017 à 2021, 1 point d'augmentation, de 4,2 à 5,2% de vœux vers la voie professionnelle. La demande sociale vers la voie professionnelle profite également à la modalité de formation en apprentissage, qui passe en 5 ans, de 2% à 3,2%.

Répartition des effectifs selon le niveau de la certification préparée en région académique



Près de 700 formations par apprentissage sont mises en œuvre sur 124 lycées de la région académique. Les tendances observées en région Grand-Est, en termes de niveaux et domaines professionnels, se retrouvent au sein de l'appareil public.

Le niveau 3, avec près de 4 000 apprentis, soit 42 % des effectifs, est le plus représenté en région académique.

### — LE MIXAGE DE PUBLICS

L'intégration d'apprentis dans une classe d'élèves représente 6,3 % des effectifs des apprentis en région académique. Le niveau 5 (BTS) représente près de 60 % des apprentis intégrés au sein d'une classe d'élèves. Environ la moitié des apprentis de l'académie de Reims sont formés au sein de classes mixtes (33 % avec des scolaires, 20 % avec des stagiaires de la formation continue).

### — ORIENTER ET FORMER 200 000 JEUNES VERS LES SECTEURS ET MÉTIERS D'AVENIR

Évolution de la carte des formations professionnelles scolaires pour la rentrée 2021 : un protocole d'accord avec la région Grand Est a été signé pour permettre la meilleure adaptation des besoins de l'offre de formation aux réalités des territoires. À titre d'exemple : l'ouverture du nouveau BTS des métiers de la sécurité au lycée Charles De Gaulle de Pulversheim, l'ouverture bac pro Organisation de transport de marchandises au Lycée Rosa Parks de Thionville, des ouvertures de formations d'aide-soignant en continuité de parcours post bac pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP) aux lycées Europe de Reims et Henri Vogt de Masevaux.

### — POURSUITE DE LA MISE EN PLACE ET VALORISATION DES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (CMQ)

Les campus des métiers et des qualifications (CMQ) réunissent un ensemble d'acteurs (État, collectivités, universités, organismes de recherche, entreprises, plateformes technologiques, etc.) pour construire une offre de formation initiale et continue dans une filière professionnelle à enjeu régional ou national.

Deux nouveaux Campus des métiers et des qualifications Excellence ont été labélisés :

- le Campus des métiers et des qualifications « Bioéco Académy » porté par l'URCA
- le Campus des métiers et des qualifications: « Autonomie & Inclusion » porté par le lycée Varoquaux de Tomblaine

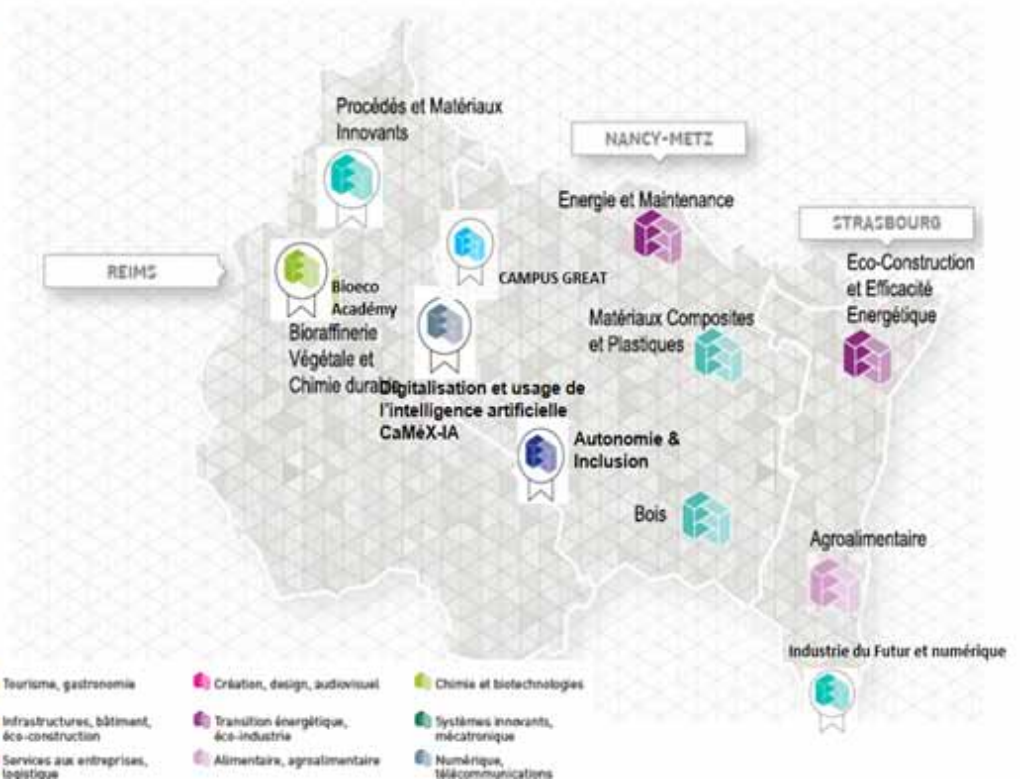
Pour valoriser les actions mises en place au sein des CMQ, une mission Campus des métiers et des qualifications est installée en région académique et un « Campus Tour Grand Est » se déroulera au cours de l'année scolaire. Une impulsion particulière sera donnée sur le volet ouverture à l'international des réseaux de CMQ.





Campus des métiers et des qualifications Grand Est

# 11 Campus des Métiers des Qualifications en Grand Est dont 6 en « Excellence »



## — FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Cette rentrée scolaire 2021-2022 sera marquée par la mise en place des modules insertion ou poursuite d'études en classe de terminale baccalauréat professionnel.

En région académique, une **expérimentation avec Pôle Emploi Grand Est** sera mise en place avec 40 lycées de la région académique afin de proposer un accompagnement aux jeunes de terminale dans le cadre du module « insertion » via les conseillers de Pôle emploi et ce pendant quelques mois au-delà de leur insertion professionnelle.

## — ACCOMPAGNER LES JEUNES ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI EN CONSTRUISANT DES PARCOURS D'INSERTION SUR MESURE

L'expertise des GRETA du réseau de la région académique est mobilisée dans l'accompagnement vers et dans l'emploi, notamment via 2 dispositifs Parcours d'Acquisition de Compétences en Entreprise (PACE) :

- Parcours d'Acquisition de Compétences en Entreprise mis en place par la Région Grand Est pour favoriser l'emploi des jeunes. Porté par le GIP FTLV de Nancy-Metz et en partenariat avec d'autres organismes de formation, son objectif de permettre aux jeunes, qu'ils soient diplômés ou non diplômés, d'**acquérir des compétences et une première expérience professionnelle avec un tutorat au sein d'entreprises** candidates sur une période de six mois
- Expérimentation Itinéraire compétences AFEST pour les demandeurs d'emploi. Prescripteurs Pôle emploi et Missions Locales



## 4 - OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES : LA REFONTE DE L'ORIENTATION

### Compétence

#### région académique Grand Est

À l'échelle de la région académique Grand Est, un des axes forts de l'année 2021-2022 porte sur la valorisation de la voie technologique pour permettre d'améliorer les orientations vers cette voie notamment pour les filières technologiques à dominante industrielle, et favoriser les parcours de réussite du collège au post bac, en s'engageant sur un renforcement des actions en collaboration avec les IUT.

La valorisation de la voie professionnelle sera poursuivie pour la 3<sup>e</sup> année, par la mise en place de la Semaine de la voie professionnelle.

### — PRINTEMPS DE L'ORIENTATION : UN TEMPS FORT DE L'ACCOMPAGNEMENT CONTINU À L'ORIENTATION POUR LES LYCÉENS

Dans la continuité des semaines de l'orientation, l'académie de Nancy-Metz a organisé en mars 2021 la première édition du printemps de l'orientation. Cet événement de 3 jours a eu pour objectifs de valoriser la voie technologique, l'accompagnement aux choix d'orientation des secondes pro famille de métiers, et de promouvoir les secteurs économiques lorrains, la facilitation de la transition du lycée vers l'enseignement supérieur. Le printemps de l'orientation a mis en lumière les partenariats qui unissent l'Éducation nationale, l'Onisep, le conseil régional, le monde de l'entreprise... afin de permettre aux élèves de 2<sup>de</sup> et 1<sup>re</sup> générales et technologiques ainsi que les élèves de la voie professionnelle, d'affiner leur projet d'orientation.

### — L'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : PARCOURSUP, UN OUTIL EN CONSTANTE AMÉLIORATION

Plusieurs nouveautés ont été mises en œuvre pour l'édition 2021 de Parcoursup :

- Une **meilleure information des candidats** dans les fiches des formations avec des conseils et la publication des rapports publics d'examen des vœux.
- De **nouvelles formations** avec les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV) mais aussi de nombreuses formations en apprentissage, et dans l'académie de Nancy-Metz le Parcours

préparatoire au professorat des écoles (PPPE) porté par le Lycée Schuman de Metz et la faculté Mathématiques informatique et mécanique (MIM) de Metz.

- **L'évolution des DUT** (Diplôme Universitaire de Technologie) en BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) avec une priorité donnée aux bacheliers technologiques pour l'accès à ces formations.
- L'évolution des classes préparatoires à la rentrée 2021 pour une meilleure articulation avec le nouveau lycée.

Évolution de Parcoursup dans l'académie de Nancy-Metz :

- En 2018 : 460 formations (dont 94 en apprentissage) pour une capacité totale de 24 401 places (dont 2 026 en apprentissage) en 2018
- En 2021 : 706 formations (dont 263 en apprentissage) pour une capacité totale de 29 200 places (dont 5 179 en apprentissage). Dans l'intervalle les IFSI, notamment, ont rejoint la plateforme et présentent cette année en Lorraine 15 formations pour une capacité totale de 1150.

Une politique volontariste de fixation des taux (boursiers et non-résidents) a été menée pour permettre d'encourager la mobilité sociale et géographique de tous les candidats qui souhaitent accéder à l'enseignement supérieur. Les bacheliers professionnels et bacheliers technologiques sont prioritaires pour l'accès aux Sections de techniciens supérieurs (STS) et aux Instituts universitaires de technologies (IUT), pour lesquelles ils sont le mieux préparés et qui favorisent ainsi leur réussite dans les études supérieures.

### **L'édition 2021 de Parcoursup dans l'académie de Nancy-Metz :**

Au total dans l'académie de Nancy-Metz, 26 874 jeunes ont confirmé au moins un vœu sur Parcoursup à la date limite du 8 avril (dont 19 277 élèves de terminale et 5 647 candidats en réorientation).

1 549 places nouvelles ont été ouvertes dans Parcoursup cette année suite à l'entrée de nouvelles formations et par l'augmentation des formations proposées par la voie de l'apprentissage (+ 1 358 places).

### **Ambition des élèves : Cap vers l'accès à l'enseignement supérieur, avec le projet Ailes**

Le projet d'Accompagnement à l'intégration des lycéens à l'enseignement supérieur (AILES) soutient de nombreuses actions de liaison entre secondaire et supérieur pour non seulement faciliter l'accès mais surtout la réussite dans les études universitaires. Lauréat au niveau national dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA), il est porté conjointement par les académies de Nancy-Metz et de Reims, l'université de Lorraine et les Universités de Champagne-Ardenne. Cette année, plusieurs Centres d'information et d'orientation (CIO) ont élaboré des actions afin d'offrir aux parents d'élèves la possibilité d'un meilleur accompagnement de leurs enfants vers l'enseignement supérieur.

Par exemple, des formations à destination des enseignants et des psychologues de l'éducation nationale ont eu lieu permettant de présenter les filières méconnues de l'enseignement supérieur. Des actions de liaison entre les élèves et les équipes enseignantes de STMG et les IUT ont pu se tenir et seront amplifiées en 2021-2022. 4 territoires sont engagés dans le cadre du « living lab » en partenariat avec le laboratoire ERPI de l'Université de Lorraine et visant à co-concevoir et innover ensemble, pour et avec les différents acteurs de toutes catégories (enseignants, personnels de direction, d'orientation, élèves, parents, etc.).

Le premier atelier « Ambition – Confiance » a eu lieu au lycée Viviani à Épinal avec comme objectif de permettre aux élèves de prendre ou reprendre confiance en eux et développer leur ambition. Acquérir et développer des compétences sociales est devenu un enjeu stratégique. Les outils de formation utilisés permettent aux participants de travailler tant sur l'acquisition de compétences sociales que sur une connaissance profonde et affinée de leurs forces et faiblesses, pour mieux les mettre à profit.

## Compétence

### région académique Grand Est

#### — CAMPUS CONNECTÉS : QUATRE CAMPUS EN GRAND EST À LA RENTRÉE 2021

Dans le cadre de l'appel à projets lancé dans le cadre du PIA « territoires d'innovation pédagogique » 3 nouveaux projets de campus connectés ont été retenus pour le Grand Est. Ils bénéficieront d'une subvention de 250 000 à 300 000 euros sur 5 ans. Un 4ème campus poursuivra son activité démarrée en 2019.

Les campus connectés permettent à des jeunes empêchés de poursuivre des études supérieures, voire à des publics adultes, de reprendre un cursus de formation. Ils s'adressent à des jeunes qui, soit pour des raisons personnelles, des raisons financières ou encore des raisons d'autocensure, ne souhaitent pas immédiatement rejoindre physiquement les universités de grandes métropoles.

Au sein d'un tiers lieu équipé pour permettre de suivre à distance la formation de leur choix, les étudiants sont accompagnés par un personnel dédié, qui va les guider dans leur parcours, les encourager et leur permettre de lever les difficultés rencontrées. Ils bénéficient également des infrastructures mises à disposition par les collectivités pour profiter d'une vie étudiante (sports, culture, hébergement, restauration) et le cas échéant ils pourront nouer des contacts avec des partenaires du monde économique et de l'insertion.

Inscrits dans un établissement du supérieur qui propose des formations à distance (DAEU, BTS, licence, master...), les étudiants bénéficient aussi des ressources numériques des universités de proximité partenaires.

Pour les projets du Grand Est, deux universités de proximité sont partenaires : l'Université de Reims Champagne Ardenne et l'Université de Lorraine, notamment par son IUT de Longwy et l'INSPE (Institut national du professorat et de l'Éducation) de Bar-le-Duc.

#### LES 4 CAMPUS CONNECTÉS DE LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

##### **Le campus connecté porté par la communauté d'agglomérations de Longwy « Des études supérieures à votre porte »**

En interaction avec le tiers lieu proposé par l'IUT de Longwy, ce campus permettra un accès aux ressources numériques. Il devrait être un vrai levier pour faciliter l'insertion dans les besoins d'emploi identifiés sur le territoire et s'ouvrira aux pays limitrophes, Belgique et Luxembourg.

##### **Le campus connecté porté par l'agglomération de Chaumont « Du projet au succès »**

Il fonctionnera pour la 3ème année. Parfaitement implanté au cœur de ville et inscrit dans la dynamique de développement du territoire, l'ambition sera d'accueillir encore plus d'étudiants et de s'ouvrir à l'accueil des sportifs notamment du club de volley professionnel pour leur faciliter les poursuites d'études adaptées à une future reconversion.

##### **Le campus connecté porté par la communauté de communes de Vitry Champagne et Der**

Articulé avec le projet « action cœur de ville », ce campus bénéficiera d'un tiers lieu innovant d'activités et d'entrepreneuriat équipé d'une salle de co-working, l'accès à des bureaux individuels et un espace détente et de restauration. Un équipement informatique à très haut débit sera installé pour les étudiants. Il constituera un véritable levier à l'ambition vers les études supérieures.

##### **Le campus connecté porté par la communauté d'agglomérations de Bar-le-Duc Sud Meuse « les sentiers de la réussite »**

Ouvert en 2019, il est accueilli dans un espace spécialement aménagé au sein du lycée Poincaré à Bar-le-Duc, grâce à l'appui du conseil régional. Ouvert à tout le public du territoire meusien, il permettra aux futurs étudiants de suivre des cursus de bac+1 à bac+5, et permettra également un accompagnement des étudiants du territoire à leurs poursuites d'études au sein de l'Université de Lorraine, partenaire du campus.



## 5 - DÉVELOPPER LES USAGES DU NUMÉRIQUE

### — ESPACES NUMÉRIQUES DE TRAVAIL : DIFFUSION ET BANALISATION DES USAGES

Dans l'académie, l'ENT bénéficie à 520 000 utilisateurs (290 000 parents, 190 000 élèves et 40 000 personnels de l'académie et des collectivités), soit environ un quart de la population lorraine.

Outre l'accélération due au recours à l'enseignement hybride ou à distance, les usages moyens ont triplé en trois années de fonctionnement :

*Fréquentation moyenne par jour :*

- 2018-2019 : 360 000 pages vues
- 2020-2021 : 1 050 000

Dans le premier degré, un certain nombre de classes avait déjà expérimenté un ENT, mais cela restait marginal et difficile à recenser.

En mars 2020, 16 % des écoles disposent d'un ENT. À l'heure actuelle, **75% des écoles élémentaires, soit 3 sur 4 sont équipées**, parmi lesquelles toutes les classes d'écoles élémentaires en Moselle et 80 % des écoles de Meurthe-et-Moselle.

### — DES RESSOURCES NUMÉRIQUES GÉNÉRALISÉES ET UN ACCÈS SÉCURISÉ

L'usage des ressources numériques a pris son envol par le lycée 4.0 et les impulsions du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports pour les collèges.

Cela s'est accompagné de deux évolutions majeures :

- Des ressources de plus en plus organisées en éléments réutilisables et personnalisables par les professeurs, notamment dans les Banques de ressources numériques pour l'éducation ;
- Un accès personnalisé pour les élèves sans transmission de données à caractère personnel, grâce au gestionnaire d'accès aux ressources.

#### EN LYCÉES

En 2017 : 70 000 licences pour 20 lycées 4.0

En 2021 : 530 000 licences pour tous les lycées publics et privés sous contrat intégrés dans le dispositif

Deux appels à projet concernent le numérique éducatif dans le cadre du plan de relance consécutif à la crise sanitaire mis en place par la France et l'Union européenne. Une de ses priorités est en effet la transformation numérique de l'enseignement : c'est le premier degré, dont les collectivités de tutelle sont les communes, qui doit bénéficier de la plus grande part de ce plan (105 millions d'euros sur 131 consacrés à l'enseignement scolaire pour l'ensemble du pays). L'objectif est de doter l'ensemble des écoles d'un socle numérique minimal permettant de conduire en classe des activités d'apprentissage et de donner aux élèves des éléments d'une culture numérique. 328 projets ont été retenus, concernant 1266 classes et plus de 30 000 élèves, pour un montant de 2 750 000 € de subventions.

Le deuxième appel à projet concerne l'enseignement hybride dans les lycées et porte sur des équipements facilitant l'enseignement distance. Les candidatures doivent être déposées pour la mi-octobre 2021 et les projets mis en œuvre d'ici octobre 2022.

Parallèlement à cet effort financier de l'Etat, des collectivités et de l'Union européenne, l'Éducation nationale continuera sa politique de formation des personnels et d'accompagnement des écoles et des établissements pour les professeurs et les élèves puissent s'approprier les ressources déployées et en tirer le meilleur parti dans les apprentissages.

Dans le monde scolaire, le paysage s'est fortement transformé pendant cette période par la diffusion massive et la généralisation des pratiques.

## — LA FORMATION DES PROFESSEURS

L'appropriation et l'utilisation des équipements n'auraient pu se faire sans un effort de formation important de l'académie. Les modalités de la formation se sont diversifiées et mettent plus l'accent sur les pratiques de communautés apprenantes, expérimentées d'abord dans au cours du déploiement du lycée 4.0, et l'apprentissage entre pair. L'ambition pour les années à venir est de rapprocher les dispositifs de formations des attentes du terrain au moyen du Laboratoire des Usages du Numérique Educatif.

En 2021, pour la formation de 15 000 professeurs dans le premier et le second degré, 300 scénarios pédagogiques, 120 capsules vidéos de parcours d'autoformation ont été élaborés et diffusés, ainsi qu'une centaine de parcours mutualisés sur le campus académique, des ateliers réguliers de pratiques pédagogiques.



## 6 - ÉLARGIR LES HORIZONS : OUVERTURE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE, PLURILINGUISME ET MAÎTRISE DES LANGUES VIVANTES

La situation géographique place l'académie de Nancy-Metz au cœur de l'Europe, frontalière avec trois pays. L'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique, et de fait, l'histoire de la Lorraine a profondément été marquée par les relations transfrontalières. Cette situation est un atout pour développer l'esprit d'ouverture sur l'Europe et le monde des jeunes, et former les futurs citoyens européens qui pourront pleinement s'épanouir au cœur de la Grande Région transfrontalière, et de l'Europe.

La continuité de l'exposition aux langues et aux cultures étrangères impose de développer les partenariats et de construire, de l'école maternelle au lycée, des parcours adaptés pour favoriser les échanges interculturels.

### — APRÈS « L'ANNÉE DE L'INTERNATIONAL », PLACE À « L'ANNÉE EUROPÉENNE »

Une année particulière avec sur une grande partie de l'année scolaire, des restrictions sur les déplacements des élèves et des personnels à l'étranger mais une volonté très forte, pour l'académie, de maintenir ses liens avec les pays ou régions partenaires et pour les établissements, avec l'établissement partenaire. A cet effet, l'académie a organisé des rencontres virtuelles par région ou pays partenaire entre les ensei-

gnants volontaires et elle a remplacé une grande partie des programmes d'échanges entre binômes d'élèves partenaires, par des actions virtuelles conduisant les jeunes à « produire » ensemble et de ce fait à communiquer en langue étrangère.

2020 – 2021 : une « année de l'international » marquée par des événements importants :

- L'entrée de l'académie dans la nouvelle ère ERASMUS avec 3 accréditations obtenues pour les secteurs professionnel, scolaire et supérieur (BTS) qui garantissent des bourses de mobilités pour les élèves / étudiants et pour les personnels jusqu'en 2027
- Le succès pour le défi lancé en 2018 : à chaque établissement public du secondaire, au moins un partenaire étranger
- La réalisation de projets de mobilité hybride comme « Science in schools » orchestré depuis l'université du Kent pour des jeunes de lycées professionnels vosgiens ou encore le Forum vidéo Trans'Alp pour 40 binômes franco-italiens, ou les défis franco-allemands des jeunes binômes collégiens engagés à distance dans le programme Schuman.

## — PARTENARIATS ENTRE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Nombre total des partenariats dans l'académie de Nancy-Metz  
Dans l'académie, le nombre de partenariats a progressé, passant de 397 en 2017 à 533 en 2021, avec 92% des établissements secondaires publics qui ont au moins un partenaire étranger.

**Sur ces 533 partenariats actifs, 93% sont établis avec un établissement européen et 53% avec un établissement allemand.**

## — LES ÉTABLISSEMENTS EUROSOL

Le label national « Euroscol » vise à reconnaître la mobilisation des écoles et des établissements scolaires publics ou privés sous contrat s'inscrivant dans une dynamique européenne, par le portage et la participation à des projets et par la construction de parcours européens dans la perspective de la création d'un Espace européen de l'éducation.

Le label Euroscol décerné en 2021, a été attribué à 14 établissements de l'académie de Nancy-Metz.

## LES ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS EN 2021



DAGES



## — 2021 – 2022 : ANNÉE EUROPÉENNE

Engagé à faire vivre la **Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE 2022)** sur tout le territoire, le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a décidé de faire de l'année scolaire 2021-2022 une « **année européenne** ». Il s'agit de sensibiliser les élèves d'une part, aux enjeux de l'Union Européenne par des projets de partenariats ou / et de mobilités et les personnels d'autre part, en leur proposant de découvrir, échanger, produire avec leurs collègues européens.

### Objectif 1 : Sensibiliser les élèves aux enjeux de l'UE par des projets de partenariats et de mobilités :

- 600 jeunes en mobilité individuelle en Europe pendant 2, 4, 8 ou 12 semaines en famille d'accueil et en établissement scolaire avec réciprocité
- 300 jeunes en mobilité à vocation professionnelle (stages et PFMP) en Europe, de courte ou de longue durée, avec des bourses ERASMUS ou INTERREG
- 2 000 jeunes impliqués dans des projets de partenariat virtuel sur des plateformes à distance, eTwinning ou teleTandem
- 150 étudiants de BTS en stage de 2 ou 3 mois en Europe avec des bourses ERASMUS ou INTERREG

**Soit un total de plus de 3 000 jeunes de l'académie invités à devenir « Jeunes ambassadeurs de l'Europe »**

### Objectif 2 : Sensibiliser les personnels à la richesse de l'échange et des formations en Europe

400 personnels en formation entre 2021 et 2023 : des cours de langue en immersion ou des stages d'observation en établissement sur les thématiques suivantes :

**2 250 jours de formation en Europe pour 400 personnels volontaires**

### Objectif 3 : Préparer les établissements à entrer dans l'espace européen de l'éducation en :

- Multipliant **les partenariats académiques** avec des « régions » européennes
- Accompagnant les équipes pour maintenir un lien actif avec les partenaires étrangers
- Assurant le suivi des **28 écoles / établissements labellisé(e)s EUROSCOL** pour diversifier les actions d'ouverture au monde et faire rayonner les 3 réseaux constitués : éducation au développement durable, exposition importante aux langues, territoires ruraux
- **Doublant le nombre d'établissements EUROSCOL** en 2021 – 2022

## — LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE : UN ATOUT MAJEUR POUR LES ÉLÈVES DE L'ACADÉMIE

### La coopération transfrontalière en chiffres

L'académie de Nancy-Metz est la seule à être dotée d'une délégation au transfrontalier et à l'allemand depuis 2015.

L'apprentissage anticipé de l'allemand dans l'académie

- 8 nouvelles écoles maternelles intègrent le réseau des Ecoles maternelles bilingues Elysée cette année, soit un total de 31 écoles :
  - 54 : école Stanislas à Nancy
  - 55 : école François Laux à Longeville
  - 57 : école de Metzeresche, école de Neunkirch, école de Waldhouse
  - 88 : école de Vicherey, école d'Uzemain, école de Jeuxey

Dans le 1<sup>er</sup> degré, l'académie de Nancy-Metz engage une démarche d'apprentissage de l'allemand aux cotés de l'anglais dès le CM1, à l'image de la Meuse où 100% des écoles sont concernées. Cette année, 24 nouvelles écoles de Meurthe-et-Moselle et des Vosges intégreront le dispositif. De plus, les 7 écoles du secteur du collège d'Ancemont, ainsi que 7 écoles de Moselle bénéficient d'un horaire renforcé d'1h30 en anglais + 1h30 en allemand.

## — LES PROJETS TRANSFRONTALIERS

L'année 2021-2022 prévoit le développement du projet de « **sensibilisation passionnelle de l'allemand** », développé à Metz et à Nancy, en coopération avec l'Université de Lorraine auprès d'élèves de grandes sections de maternelle, la poursuite du parcours d'immersion en allemand au collège, la **labellisation des parcours biculturels**, l'installation de **la nouvelle section Abibac au Lycée Marguerite de Verdun (55)**, le développement de l'offre bi-langue dès la classe de CM1. Un travail de mise en commun des ressources et outils pédagogiques sera en outre mené à l'échelle de la Région académique.

Un prix « Plurilinguisme et Transfrontalier », décerné par tous les partenaires à l'occasion de la Journée de l'amitié franco-allemande, le 22 janvier, viendra couronner les projets des établissements les plus audacieux, surtout s'ils gravitent autour de l'Éducation artistique et culturelle, de la sauvegarde de l'environnement ou de la lutte contre les discriminations.

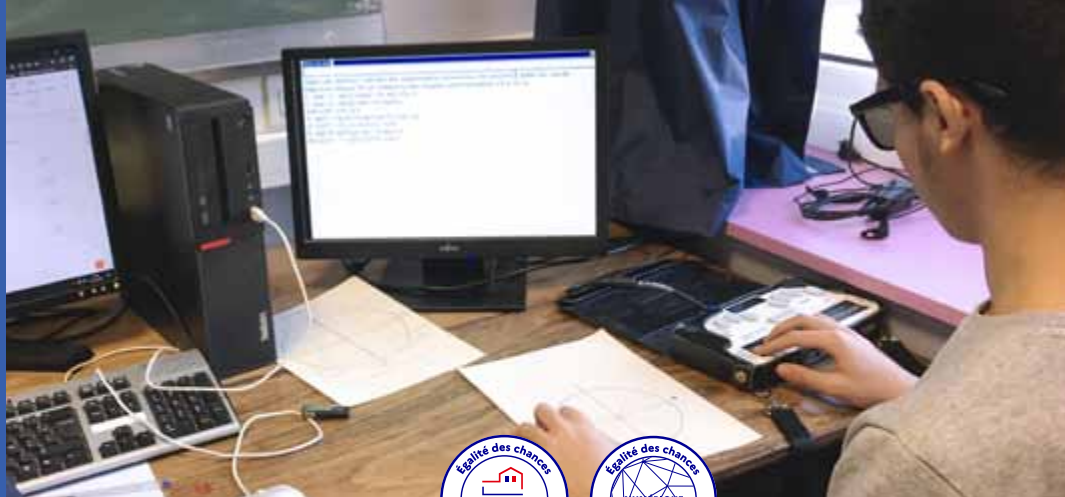
4.



**L'ÉGALITÉ**

**DES CHANCES**





# 1 - OFFRIR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉCOLE INCLUSIVE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

## — UN CHEMIN CONSIDÉRABLE PARCOURU DEPUIS 2017

Ces 4 années ont été l'occasion de **transformer en profondeur la scolarisation des élèves en situation de handicap et de personnaliser encore davantage les parcours de ces élèves** en s'appuyant sur de nouveaux leviers : création de nouvelles instances (comités départementaux de suivi de l'école inclusive, commissions d'affectations), nouvelle organisation de l'accompagnement à travers le déploiement général des PIAL, coopération accrue avec le secteur médico-social, mise en place des cellules d'appui et d'écoute en direction des familles, évolution du statut des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

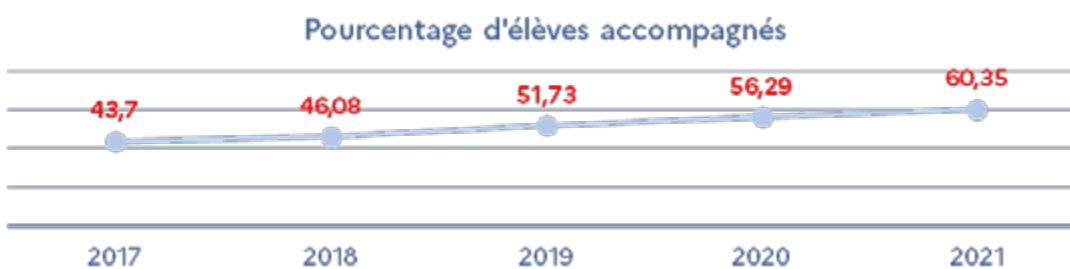
Ces actions au service d'une école pleinement inclusive s'inscrivent dans les objectifs de la loi sur l'école de la confiance qui vise notamment **l'élévation du niveau de tous les élèves** mais aussi la **lutte contre toutes les formes d'inégalités**. La rentrée scolaire 2021 porte la continuité des actions engagées.

Des PIAL dits « renforcés », au sein desquels s'impliquent les plateaux techniques des établissements médico-sociaux, sont développés conjointement avec l'ARS. A cette rentrée, 5 PIAL renforcés sont activés.

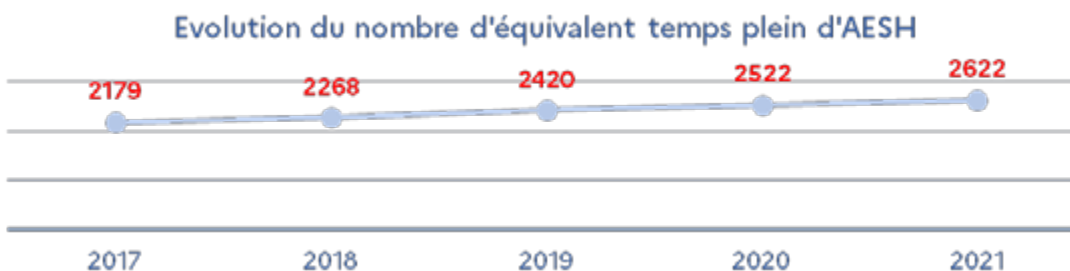
## Augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire



## L'accompagnement des élèves en situation de handicap



Ces notifications sont en augmentation constante.  
80% des AESH sont des AESH mutualisés et 20% sont individuels.



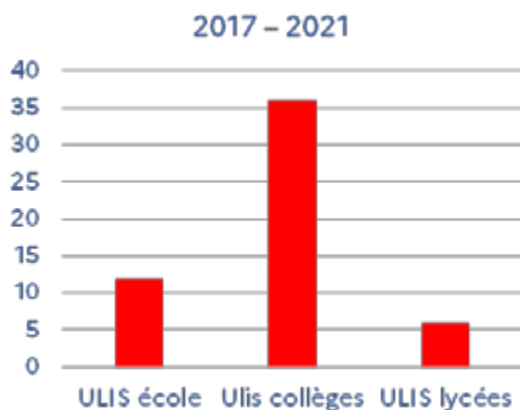
## — LES STRUCTURES : S'ADAPTER AUX BESOINS PARTICULIERS DES ÉLÈVES ET FLUIDIFIER LES PARCOURS

Depuis 2019, 4 équipes mobiles d'appui à la scolarisation des élèves autistes sont activées.

Depuis la rentrée 2020 des comités départementaux de suivi de l'école inclusive et les commissions départementales d'affectation ont été créés. Ces nouvelles instances copilotées par les inspecteurs d'Académie - directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (IA-DASEN) et les directeurs territoriaux de l'ARS, ont pour mission de coordonner la programmation et le déploiement du maillage territorial des différents dispositifs. Elles se renforcent et se pérennisent.

## — NOUVELLES UNITÉS LOCALISÉES POUR L'INCLUSION SCOLAIRE (ULIS)

Entre 2017 et 2021, l'académie de Nancy-Metz a créé 12 ULIS de plus dans le 1<sup>er</sup> degré (205 en 2017 pour 217 en 2021) et 54 ULIS de plus dans le 2<sup>nd</sup> degré (132 en 2017 contre 189 en 2021).



### FOCUS RECONDUCTION DE L'ÉCOUTE ET L'APPUI AUX FAMILLES

Les cellules téléphoniques départementales d'accueil sont reconduites. Elles n'ont jamais cessé d'être opérationnelles et actives depuis leur création dans l'académie. Un numéro vert unique permet de joindre, grâce à un serveur interactif et selon le besoin, soit la cellule départementale, soit la cellule nationale Aide Handicap École. Il s'agit du 0 805 805 110.

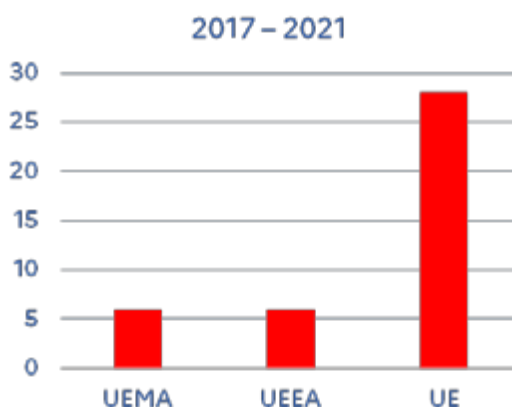
## — AUTISME

Création de nouvelles unités d'enseignement (UE) au sein des établissements médico-sociaux :

Depuis 2017, 28 unités d'enseignement ont été ouvertes, dont 6 en maternelle (UEMA) et 6 Unités d'Enseignement en Élémentaire Autisme (UEEA) dédiées aux élèves autistes

Pour mémoire, à la rentrée 2017, dans le cadre du 3<sup>ème</sup> plan autisme, seules 4 unités dédiées aux élèves autistes existaient, en maternelle uniquement (une par département).

Les liens de coopération avec le secteur médico-social sont renforcés afin de permettre aux élèves de réaliser un parcours sans rupture.



L'académie a également créé un poste de professeur ressources autisme dans chaque département.

**Création de 2 UEMA à Saint-Dié-des-Vosges (88) et à Sarreguemines (57)**

**Mise en place d'une formation renforcée pour l'ensemble des personnels enseignants et AESH**

La formation est le levier essentiel d'amélioration des pratiques professionnelles de l'école inclusive. Elle est constituée notamment de 25 heures dédiées, a minima, dans la nouvelle maquette de formation initiale des enseignants au sein de l'INSPÉ. Les offres des plans académique et national de formation, à destination des enseignants spécialisés et non spécialisés et des AESH, sont élargies.

À la rentrée 2021, la plate-forme Cap École Inclusive s'enrichit de nouvelles ressources concernant l'orientation et l'insertion professionnelle. De plus, l'accès au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive (CAPPEI) par la voie de la validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAEP) sera élargi.



## 2 - NE LAISSER AUCUN JEUNE SANS SOLUTION

### — #1 JEUNE, 1 SOLUTION

Lancé à l'été 2020 dans le cadre de France Relance, le plan #1 jeune, 1 solution propose des solutions pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et mobiliser les entreprises.

#### Des actions de prévention, d'intervention et de remédiation pour limiter les sorties sans diplôme et sans qualification

Afin qu'aucun jeune ne se retrouve sans solution au moment de la rentrée scolaire, l'académie a installé des dispositifs « **Session d'accueil scolaire et de tremplin (SAS tremplin)** ». L'objectif de ces sessions a été de travailler à une rescolarisation rapide des jeunes sans solution dans les lycées professionnels (LP) ou les centres de formation d'apprentis (CFA) en leur apportant une aide concrète à l'élaboration de leur projet de formation et une meilleure connaissance de l'offre de formation grâce aux visites de LP, de CFA ou de stages de découverte en entreprise. **9 « SAS tremplin » ont vu le jour dans les bassins de Nancy, Lunéville, Bar-le-Duc, Verdun, Metz, Thionville, Freyding-Merlebach, Saint-Dié-des-Vosges et Épinal. Ils sont généralisés à la rentrée 2021 dans tous les territoires de l'académie.**

De nombreuses autres actions ont été menées, particulièrement dans le contexte de la crise sanitaire pour limiter le décrochage et favoriser la persévérance scolaire : repérage et accompagnement des élèves dans tous les établissements, actions de prévention du décrochage scolaire, organisation d'une période spécifique d'accueil et d'intégration, vacances apprenantes en lycée professionnel, adaptation des parcours scolaire, actions de préparation

à l'examen, suivi des jeunes engagés en apprentissage, consolidation de l'orientation et changement d'affectation sur les places vacantes dans les établissements, mobilisation des DAIP pour une prise en charge à moyen terme des élèves décrocheurs, etc.

### Compétence

#### région académique Grand Est

### — OBLIGATION DE FORMATION DES 16-18 ANS

L'obligation de formation appuie le plan #1 jeune, 1 solution. Elle s'applique à tout jeune à l'issue de sa scolarité obligatoire et ce jusqu'à 18 ans. Il s'agit de proposer des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi. Ainsi depuis la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en études, ni en formation, ni en emploi, l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans. L'obligation de formation permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation des jeunes en risque d'exclusion.

#### Tout mineur de 16 à 18 ans est concerné :

- en situation de décrochage du système scolaire ;
- diplômé ou non et qui n'est ni en emploi, ni en éducation, ni en formation.

#### Bilan du dispositif dans la région académique Grand Est

En région académique Grand Est, près de **7 700 jeunes** étaient concernés par cette obligation (campagne d'octobre 2021), près de 2 800 d'entre eux ont été pris en charge



par l'Éducation nationale pour les aider à construire un nouveau parcours. Cette prise en charge a permis des retours en formation initiale, des accompagnements dans les dispositifs de la mission de lutte contre le décrochage ou l'intégration dans des dispositifs portés par des partenaires, comme le service civique, la promo 16/18 ans de l'AFPA...

En partenariat avec le conseil régional, tous les acteurs des plateformes d'appui et de suivi des décrocheurs, ont bénéficié de webinaires pour prendre connaissance des enjeux de l'obligation de formation des 16/18 ans et découvrir une large palette de solutions dans chacun des territoires de la région.

### Perspectives 2021-2022

- Accentuer les actions de prévention du décrochage dans chaque établissement pour limiter le nombre de jeunes concernés,
- Affiner le diagnostic quant au profil des jeunes,
- Rendre plus visible aux jeunes et à leur famille tous les dispositifs existants dans chaque territoire, à même de répondre au mieux à leurs souhaits,
- Accompagner les acteurs de l'éducation nationale par le biais de parcours de formation continue.

## — LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Le nombre d'élèves décrocheurs a fortement diminué ces dernières années. Ainsi en octobre 2020, 5,5% d'élèves décrocheurs étaient recensés dans l'académie soit une baisse continue depuis une dizaine d'année.

### Prévention du décrochage scolaire

Avec la crise sanitaire, chaque élève fait l'objet d'un accompagnement renforcé. Le suivi personnalisé des besoins et des progrès des élèves, **l'enseignement différencié, le renforcement des apprentissages fondamentaux**, le recours à des stratégies pédagogiques visant l'acquisition d'automatismes, sont autant de leviers permettant de limiter l'impact lié à la situation de confinement sur les élèves et de les faire progresser.

**L'année 2021-2022 est marquée par l'évolution des actions de la mission de lutte contre le décrochage scolaire.** De nouvelles **plateformes d'accompagnement vers l'intégration de parcours (PAIP)** permettent d'articuler actions de remédiation et actions d'intervention, telles que les SAS tremplin.



## Compétence région académique Grand Est

### — CORDÉES DE LA RÉUSSITE : UNE NOUVELLE IMPULSION AU SERVICE DE L'AMBITION DES ÉLÈVES

**Le dispositif des cordées de la réussite** propose un accompagnement des élèves dans leur parcours d'orientation. L'objectif est d'introduire une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations de l'enseignement supérieur. Une cordée de la réussite repose sur un partenariat entre un établissement de l'enseignement supérieur et des établissements du secondaire.

Des établissements encordés et un établissement tête de cordée mettent en place des actions pour donner à chaque élève les moyens de sa réussite dans **l'élaboration de son projet d'orientation**, quel que soit le parcours envisagé, poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou insertion professionnelle.

Le dispositif peut être mis en place **dès la classe de 4<sup>e</sup>**. Il concerne les collégiens et les lycéens. Il y a une continuité de suivi du collège au lycée. Sont prioritairement concernés par le dispositif :

- les élèves scolarisés en éducation prioritaire ou en Quartier prioritaire Politique de la Ville (QPV) et en particulier dans les cités éducatives ;
- les collégiens et lycéens de zone rurale et isolée dont les ambitions scolaires se trouvent souvent bridées par l'éloignement des grandes métropoles ;
- les lycéens professionnels, qui, avec la transformation de la voie professionnelle, doivent pouvoir bénéficier de parcours plus personnalisés et progressifs.

#### Bilan des cordées de la réussite dans la région académique Grand Est en 2020

- 46 cordées en 2020/2021, soit 10 de plus que l'année précédente
- Doublement des effectifs encordés : 14 000 en 2020-2021
- Intégration des élèves des territoires ruraux dans le dispositif : création de cordées ruralité et participation à des cordées existantes
- Des cordées portées par des écoles de la fonction publique, INSPÉ, IRA, ENA, INET, IPAG
- Des moyens conséquents et en augmentation : 1.4 millions pour les cordées du Grand Est
- Pour les référents tête de cordées et référents cordées des établissements, un programme d'accompagnement renforcé articulant actions académiques et séminaires au niveau de la région académique

#### Perspectives 2021-2022

- Poursuivre l'implication vis-à-vis des territoires ruraux dans le dispositif
- Mettre en place en lien avec des laboratoires de recherche et les académies des modalités d'évaluation du dispositif
- Déployer les cordées susceptibles de valoriser la voie technologique : participation des élèves de la voie technologique et mise en place de cordées dédiées avec les IUT

### — LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE DANS L'ACADÉMIE DE NANCY- METZ

L'année scolaire 2020-2021 a été marquée par une nouvelle impulsion des Cordées de la réussite fusionnées avec les parcours d'excellence.

Dans l'académie, plus de 7000 élèves se sont engagés cette année autour de 19 cordées de la réussite dont 5 nouvelles cordées permettant de plus que doubler le nombre de bénéficiaires malgré un contexte sanitaire contraignant.

Des établissements ruraux se sont inscrits dans la démarche notamment dans le cadre d'un parcours d'excellence rural constitué de 28 établissements animé par le lycée Pierre et Marie Curie de Neuchâteau (Vosges). Deux cordées du service public ont été créées : avec le site de Bar-le-Duc de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) et avec l'Institut régional d'administration (IRA) de Metz.

### Focus sur la cordée « IRA vers la réussite »

L'inscription du lycée Louis-Casimir Teyssier de Bitche (Moselle) dans la cordée « IRA vers la réussite » résulte de la volonté commune de mettre en œuvre des actions à visée sociale à destination de jeunes résidant en zone rurale, et plus particulièrement en zone de revitalisation rurale (ZRR).

Les élèves de l'IRA assurent un tutorat et organisent des actions à destination des lycéens, telles que des sorties culturelles ou sportives, des visites d'institutions, des ateliers pour la préparation de l'épreuve du grand oral, des rencontres avec des fonctionnaires et des professionnels du secteur privé, etc.



## — SOUTENIR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES AVEC LE DISPOSITIF DEVOIRS FAITS

Le travail personnel des élèves est décisif pour leur réussite. Grâce au dispositif «devoirs faits», les collégiens volontaires peuvent bénéficier d'un temps d'étude accompagnée gratuit au sein de leur établissement pour faire leurs devoirs. L'objectif est de surmonter les inégalités en offrant un cadre bienveillant, approprié et favorable à la progression des élèves. Chaque enfant doit pouvoir travailler individuellement au calme, pour faire ou refaire des exercices, apprendre ou réapprendre ses leçons, exercer sa mémoire, travailler son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

Le programme Devoirs faits mobilise l'ensemble des acteurs susceptibles de concourir à cette ambition : enseignants volontaires, assistants d'éducation, volontaires en service civique, partenaires associatifs.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, le dispositif Devoirs faits a été proposé dans tous les collèges de l'académie et a concerné environ 38,1 % des effectifs puisque 31 843 élèves sur 83 538 y ont participé. Chaque élève a bénéficié en moyenne de 2h par semaine.

À cette rentrée, pour permettre à plus d'élèves de pouvoir bénéficier d'un accompagnement aux devoirs et apporter un soutien à des étudiants parfois durement touchés par les conséquences sociales de la crise sanitaire, le dispositif, « e-devoirs faits », est déployé. Il s'agit de demander à des étudiants d'accompagner des élèves pour leurs devoirs de façon dématérialisée et à distance. Cette initiative s'inscrit dans le dispositif « Devoirs faits » en complément de l'accompagnement mis en œuvre par les acteurs de l'établissement et des partenaires associatifs.



## 3 - L'ÉCOLE SUR TOUS LES TERRITOIRES POUR DONNER LES MÊMES CHANCES À TOUS

### — TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX POUR CONFORTER L'ÉCOLE RURALE

L'académie de Nancy-Metz est engagée depuis 2018 dans un plan « Ruralité » qui a identifié 27 territoires ruraux constitués d'un collège et de ses écoles de rattachement pour le développement d'une politique ambitieuse de l'école en territoire rural.

Au-delà de l'ambition scolaire le plan ruralité vise plusieurs objectifs :

- Renforcer l'identité des territoires scolaires en développant les projets culturels, numériques et sportifs locaux associant le collège, les écoles et tous les partenaires, en privilégiant la continuité inter-degrés afin de renforcer le parcours de réussite des élèves.
- Ouvrir l'école et le collège aux familles afin de renforcer la place de l'espace scolaire dans le territoire.
- Développer les échanges avec l'extérieur du territoire.
- Permettre aux élèves en situation de handicap de mener la scolarité de leur choix.

**Dix collèges** des vingt-sept collèges du plan ruralité ont été **labellisés territoires éducatifs ruraux (TER) au niveau national**.

Nancy-Metz fait ainsi partie des 3 académies bénéficiant de ce dispositif innovant.

Les territoires distingués ont des densités de population allant de 17 hab/km<sup>2</sup> à 57 hab/km<sup>2</sup>, des indices de positionnement social de 87 à 109,7, la taille des établissements va de 186 à 459 élèves. Nous avons donc un panel diversifié d'établissements qui permet d'aborder toutes les nuances de la ruralité.

Dans les TER, des comités de pilotage rassemblent élus locaux, représentants d'associations et l'Éducation nationale. La signature d'une convention académique permettra de mieux coordonner les actions de chacun.

- Dans le **Nord-meusien** travaille avec la « Maison des solidarités » de Stenay pour développer des échanges avec tous les acteurs sociaux et culturels du territoire. Cela permettra aussi de mutualiser les actions en direction des parents avec des conférences et formations proposées aux familles.
- Un travail autour des questions de l'apprentissage de l'allemand et du plurilinguisme, de l'école primaire au lycée, est mené. Bilinguisme, ouverture culturelle, orientation, appariement et jumelages seront interrogés pour favoriser l'enseignement de l'allemand et l'orientation vers les sections européennes ou internationales ;

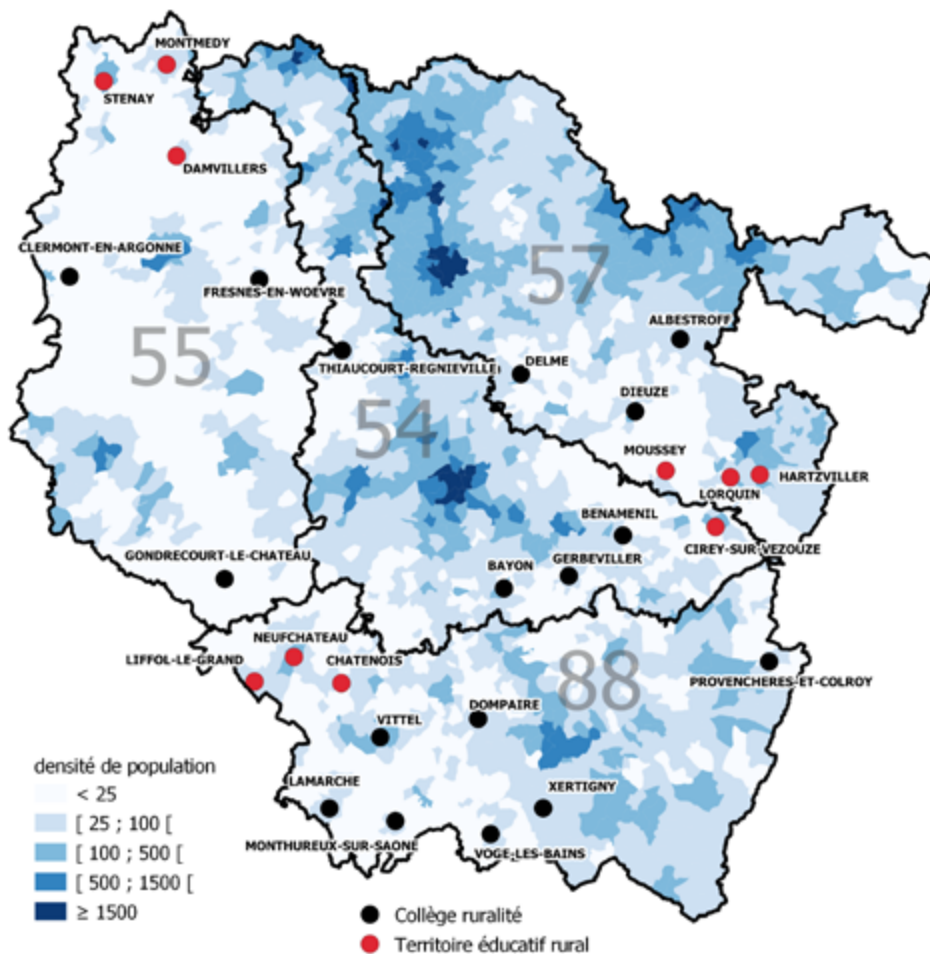
En **Moselle**, la mise en réseau des établissements permet de travailler à une échelle plus pertinente sur les questions de :

- l'éloquence ;
- l'éducation au développement durable ;
- la culture et l'ouverture au sein des territoires.

Cette coopération sera complétée par l'installation d'un **e-lab partagé** entre les trois collèges du TER. Cet espace de recherche en numérique éducatif permettra de développer les expérimentations pédagogiques mais aussi de développer les liens avec les parents d'élèves par des formations au numérique et avec les associations autour grâce au développement d'un Fab' Lab ouvert sur le territoire.

Sur l'**ouest vosgien**, la découverte du **patrimoine local** dans toutes ses dimensions permettra de développer la connaissance et l'appartenance aux territoires concernés. La mise en place d'un e-lab rural, de pôles scientifiques animés par la « **maison pour la science** » associés à la **cordée de la réussite « ambition ruralité »** permettra de développer l'ambition scolaire par la présentation de parcours différents. Les « brigades d'intervention ruralité », assurant des remplacements ou du soutien pédagogique dans les écoles les plus éloignées favoriseront la formation continue des enseignants notamment pour ceux des petites écoles rurales.

### Les 10 territoires éducatifs ruraux de l'académie de Nancy-Metz



## — PREMIER ÉTABLISSEMENT DE SERVICE DE FRANCE : LE LYCÉE POLYVALENT CONDORCET À SCHOENECK (MOSELLE)

La vocation des établissements de service est d'améliorer la lutte contre les inégalités d'accès aux droits tout en renforçant la présence de la République au plus près des territoires, présence complémentaire aux solutions numériques dont le développement a été accéléré et rendu incontournable par la crise sanitaire.

À proximité de trois quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), le lycée polyvalent Condorcet, à Schoeneck (Moselle), accueillera le **premier établissement de services de France, centré sur l'inclusion numérique et l'accès aux droits des usagers par les outils numériques**. Concrètement, l'établissement permettra de faciliter les démarches administratives des familles via des temps dédiés, de sensibiliser les jeunes au bon usage d'internet, mais aussi de mettre en œuvre des formations en vue d'une certification au numérique telle que PIX. Des ateliers de coparentalité seront également organisés avec les familles et les élèves, notamment en vue de les accompagner à l'utilisation des logiciels de vie scolaire.

Une aide à l'orientation sera également apportée aux jeunes qui le souhaitent, et des **programmes de sensibilisation des jeunes et des demandeurs d'emploi à l'entrepreneuriat** seront prévus.

À moyen terme, une **programmation culturelle**, en lien avec le projet de **Micro-Folies**, est également envisagée avec par exemple la mise en place d'un musée numérique qui donnera accès à une grande offre culturelle à distance.

Cet établissement de services, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Établissement de Services » bénéficie d'une subvention de 470 000 € pour un montant global de près de 960 000 € lui permettant d'ouvrir à la rentrée 2021.

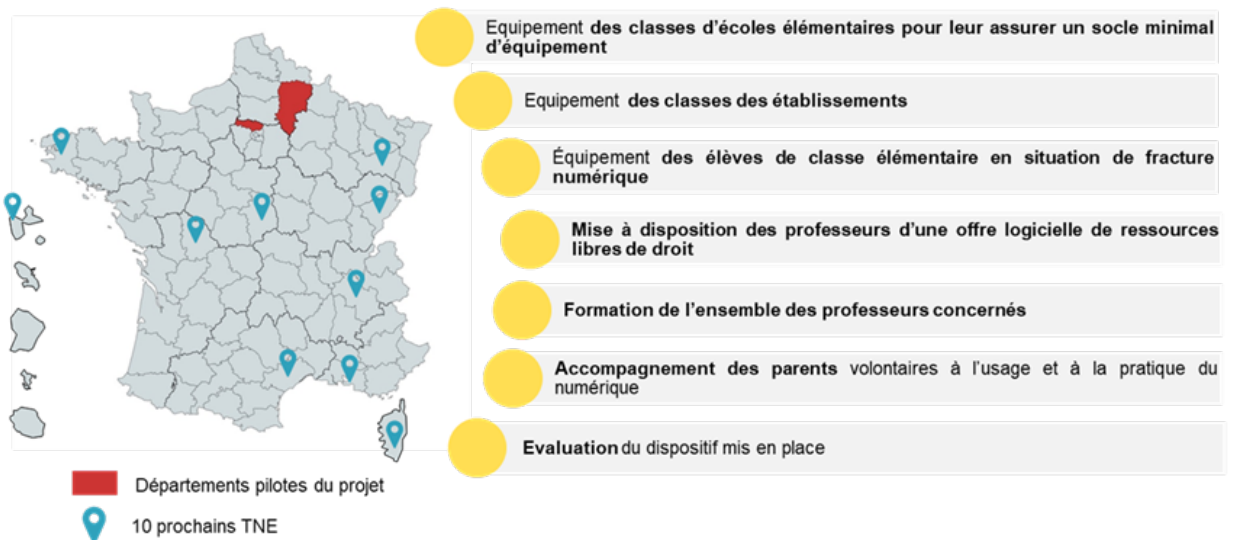
## — TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS

Le projet « Territoires numériques éducatifs » (TNE) a été lancé en 2020. Les objectifs sont le déploiement sur tout le territoire d'outils numériques qui répondent aux besoins de tous d'une part, et répondre aux impératifs de la continuité pédagogique, réduire la fracture numérique, innover et transformer d'autre part.

En cette rentrée 2021, le dispositif expérimental est étendu à 10 TNE en France dont un dans les Vosges. Ce dispositif va concerner **345 écoles, 49 collèges et 29 lycées publics et privés sous contrat, soit environ 60 000 élèves**.

Trois premiers territoires sont concernés cette année, pour un budget de 5 300 000 € sur 3 ans : les secteurs de Mirecourt-Dompaire, Gérardmer et Liffol-le-Grand-Neufchâteau-Châtenois.

Le projet «Territoires numériques éducatifs» repose sur huit mesures coordonnées :



## — CITÉS ÉDUCATIVES

Démarche partenariale à l'échelle d'un territoire, la cité éducative s'appuie sur une alliance de l'ensemble des acteurs pour offrir aux élèves des **quartiers prioritaires** un cadre d'apprentissage et d'épanouissement renforcé, de l'enfance jusqu'à l'insertion professionnelle. L'objectif **porté par le Gouvernement** est de faciliter la réussite des enfants et des jeunes des quartiers.

À l'occasion du Comité interministériel des Villes qui s'est tenu le 29 janvier 2021 à Grigny, le Gouvernement a annoncé la liste des 46 nouveaux territoires. Cette extension porte ainsi à 3 le nombre de cités éducatives dans l'académie de Nancy-Metz :

- la cité éducative du quartier prioritaire de **Metz-Borny** (Moselle)
- la cité éducative du quartier prioritaire du **Plateau de Haye** à Nancy/Laxou/Maxéville (Meurthe-et-Moselle)
- la cité éducative du quartier prioritaire de la Cité à **Behren-lès-Forbach** (Moselle)

Des moyens permettront de financer des actions concrètes, pour conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative dans les quartiers, et ouvrir le champ des possibles aux enfants et aux jeunes. Ces plans d'actions seront déployés en partenariat avec les collectivités, l'État et les associations.

En Meurthe-et-Moselle, 690 000 € bénéficieront à la cité éducative du quartier prioritaire du Plateau de Haye à Nancy/Laxou/Maxéville sur 3 ans (2020-2022).

## — SOUTIEN AUX TERRITOIRES ET PROMOTION DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES LOCAUX

L'ambition est aujourd'hui de créer des Campus d'excellence, fédérateurs et puissants, dans tous les territoires pour soutenir par la formation les politiques territoriales de développement économique et social.

### Exemple du Campus « Autonomie et inclusion » à Tomblaine (Meurthe-et-Moselle)

Le Campus des métiers et des qualifications Autonomie et inclusion structure une réponse régionale de formation aux multiples métiers du secteur sanitaire et social tout en développant les coopérations transfrontalières.

À travers une approche « compétences » originale, le Campus a pour vocation de décloisonner les métiers et les cursus de formation entre les trois secteurs sanitaire, médico-social et social et de développer des parcours de réussite et de qualification personnalisés. Une première action engagée a permis **la mise en place d'un complément de formation sur les troubles autistiques** dans la formation d'aide-soignant dispensée à l'Institut de Formation des Aides-Soignants (IFAS) qui relève de l'Éducation nationale. L'un des projets du Campus consiste en la création d'une plateforme dématérialisée « Parcours CMQA&I », pour donner une plus forte lisibilité des métiers et des formations, proposer à tous les acteurs (stagiaires, acteurs de formation et employeurs) une

### Zoom sur le projet numérique du Plateau de Haye à Nancy/Laxou/Maxéville : lancement à la rentrée 2021

Les acteurs de la Cité éducative se sont mobilisés afin de faire émerger un projet unique reposant sur 3 axes :

- Matériel
  - Équiper tous les élèves boursiers de la 6ème à la 4ème des collèges de la cité éducative d'un ordinateur portable pour usages scolaires
  - Équiper toutes les écoles élémentaires d'une douzaine d'ordinateurs, afin que les élèves commencent à utiliser le matériel dès le début du cycle 3.
- Formation
  - S'appuyer sur le réseau associatif pour développer des propositions de séances d'apprentissage à destination des enfants et de leurs parents, en lien et en complémentarité avec ce qui pourra être développé dans les établissements scolaires.
- Accès au réseau
  - Faciliter l'accès au réseau et aux outils numériques à toute la population.

offre de services « sur mesure » (ex : vie sociale, vie étudiante, emploi... ) et fédérer une communauté d'apprenants et de professionnels. Ce Campus installé à Tomblaine, au sein du lycée général et technologique Arthur Varoquaux en proximité des autres établissements de formation du bassin de la Métropole du Grand Nancy, constituera à terme, pour le territoire régional **un guichet unique de formation et de qualifications pour les secteurs sanitaire, médico-social et social.**

## — VISER LES SOMMETS GRÂCE AUX INTERNATS D'EXCELLENCE

### Un maillage territorial qui garantit l'égal accès aux internats

Répartis sur tout le territoire, les internats d'excellence répondent à l'exigence de proximité pour qu'aucun élève ne voit son ambition limitée par des obstacles géographiques ou financiers. Afin que l'offre scolaire soit riche et variée, chaque internat a une coloration particulière qui permettra à l'interne de s'épanouir dans un cadre scolaire ou périscolaire. En les libérant des contraintes liées à leurs situations personnelles, ils offrent alors aux élèves de nouvelles possibilités et leur permettent de se projeter vers le succès.

### Un label, gage de qualité

Le label « internat d'excellence » est fondé sur la qualité du projet éducatif et pédagogique, notamment dans ses modalités d'élaboration et de mise en œuvre, d'auto-évaluation, de pilotage et dans son articulation avec l'écosystème local.

### 10 établissements de l'académie labellisés dans le cadre du plan de Relance

#### MEURTHE ET MOSELLE

- Lycée Ernest Bichat à Lunéville
- Lycée Jean Zay à Jarny

#### MEUSE

- Lycée Emile Zola à Bar-Le-Duc
- Lycée Henri Vogt à Commercy
- Lycée Robert Aubry à Ligny-en-Barrois

#### MOSELLE

- Lycée Charles Jully à Saint-Avold
- Lycée Louis Vincent à Metz

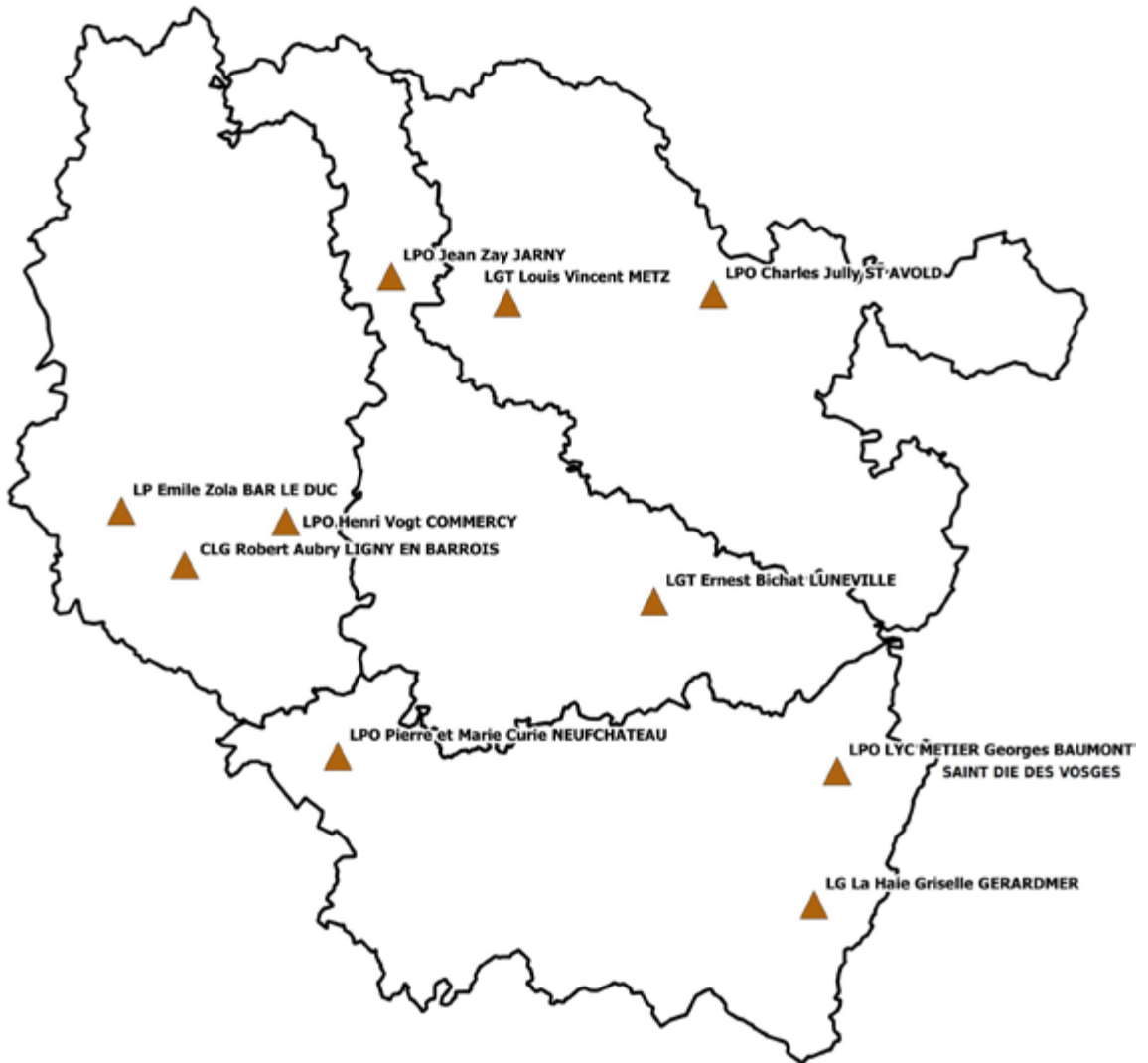
#### VOSGES

- Lycée Georges Baumont à Saint-Dié-des-Vosges
- Lycée Pierre et Marie Curie à Neufchateau
- Lycée La Haie Griselle à Gérardmer





## Internats d'excellence





## 4 - PRÉSERVER LA SANTÉ DES ÉLÈVES

### — ADOPTER ET PROMOUVOIR UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SANTÉ, POUR LES ÉLÈVES

#### Lutter contre les inégalités sociales et de santé

Nombreux sont les troubles de la santé pouvant avoir des effets sur la réussite des élèves. Parfois mal dépistés, ils sont sources d'accroissement des inégalités. L'éducation nationale assure, pour les élèves qui en ont besoin, **un repérage précoce des signes qui peuvent entraîner des difficultés ultérieures d'apprentissage** en grande section de maternelle ou au cours préparatoire. Une seconde visite a également lieu au cours de la douzième année de l'élève, ainsi que des consultations à la demande des élèves, des parents ou des enseignants.

Lorsque des problèmes de santé ont été repérés, les médecins et les infirmiers de l'éducation nationale travaillent en lien avec les parents et l'équipe éducative, afin qu'une prise en charge et un suivi adaptés à l'enfant ou à l'adolescent soient réalisés.

Depuis 2020, les élèves ayant besoin d'un accueil individualisé pour une raison de santé physique ou psychique bénéficient d'un accompagnement plus sécurisé, d'une meilleure continuité pédagogique et du maintien de leurs liens sociaux avec leur classe pendant leurs temps de soin.

#### De la maternelle au lycée : prévenir, protéger et éduquer à la santé

Fondée sur le développement des compétences psychosociales, l'éducation à la santé permet d'accompagner chaque

élève dans la mise en œuvre de choix éclairés et responsables en matière de santé.

L'ensemble des actions d'éducation à la santé sont centrées sur une ou plusieurs problématiques de santé prioritaires qui tendent à éviter la survenue de maladies ou de traumatismes ou à maintenir et à améliorer la santé.

Cette démarche, visant à créer un climat d'établissement favorable à la santé et au bien-être de tous les membres de la communauté éducative, permet d'assurer la protection au quotidien de la communauté scolaire.

#### Une École promotrice de santé

Depuis 2020, l'éducation nationale renouvelle son approche de la santé. **La santé n'est plus considérée uniquement comme l'absence de maladie mais comme un état de bien-être physique, psychique et social vers lequel il faut tendre.**

Pour promouvoir la santé, le bien-être et la réussite scolaire de tous les élèves, la démarche École promotrice de santé doit permettre d'améliorer les conditions de vie quotidienne au sein d'une école et d'un établissement scolaire. Elle s'appuie sur les valeurs d'équité, d'inclusion, de non-discrimination et de justice sociale.

La démarche consiste à faire converger des actions ponctuelles et inscrire la promotion de la santé dans une approche globale, durable et reliée au continuum éducatif. Impulsée par les personnels d'encadrement, elle est l'affaire de tous. Elle s'appuie sur les comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), issus de la loi climat-résilience, et sur l'engagement des élèves.

## — MIEUX DANS SON CORPS, MIEUX DANS SA TÊTE

### Éduquer à l'alimentation et au goût

L'éducation à la nutrition intervient dès l'école, où les enfants acquièrent leurs premières habitudes alimentaires. Les enseignants jouent un rôle clé pour apprendre aux élèves les règles d'un bon comportement alimentaire et leur faire connaître les effets de l'alimentation sur la santé.

## — PETITS-DÉJEUNERS

Les petits déjeuners gratuits pour les écoles situées dans les territoires prioritaires ont été mis en œuvre dès le mois de mars 2019 pour permettre aux enfants de ne pas commencer la journée le ventre vide, de rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi d'apprendre dans les meilleures conditions.

L'année 2020-2021 a permis la poursuite du dispositif avec certains aménagements du fait de la crise sanitaire. 67 communes de l'académie s'engagent dans le dispositif soit 155 écoles concernées.

### Perspectives pour l'année 2021-2022

Dans le cadre du renforcement du dispositif, il s'agit d'accroître significativement le nombre et la fréquence de distribution des petits déjeuners dans l'académie.

## — UNE FORTE MOBILISATION DES ÉLÈVES FACE À LA CRISE POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE

Dès mars 2020, en raison de la crise sanitaire Covid-19, les médecins et les infirmiers de l'Éducation nationale ont été mobilisés sur deux fronts supplémentaires. Le premier pour casser les chaînes de contamination du coronavirus, selon la stratégie nationale « Tester-Isoler-Protéger ». Le second front a été celui de l'accueil, de l'écoute et de l'orientation des élèves dont la crise avait fortement altéré la santé mentale. Les professionnels de santé de l'Éducation nationale ont ainsi contribué à réduire leur mal-être, tout en limitant le décrochage scolaire.

5.



**L'ÉPANOUISSEMENT**

**DANS TOUS LES TEMPS**

**DE L'ENFANT**





# 1 - ACCOMPAGNER LES CENTRES DE LOISIRS : LE « PLAN MERCREDI » POUR LES PLUS JEUNES

## Compétence

### région académique Grand Est

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a intégré les services Jeunesse et Sports au 1<sup>er</sup> janvier 2021, ce qui permet de mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques concernant tous les temps de l'enfant.

#### Accompagner les centres de loisirs : le « Plan mercredi » pour les plus jeunes

Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) sont des lieux de vie des enfants et des jeunes et constituent des temps éducatifs complémentaires aux apprentissages acquis dans le temps scolaire et familial. Ce sont des espaces de socialisation qui favorisent le développement de l'enfant et son esprit critique.

Le Gouvernement a lancé le « Plan mercredi » en 2018 avec l'ambition : construire un cadre de confiance pour les usagers et les organisateurs des accueils collectifs de mineurs le mercredi, visant un double objectif de qualité des activités proposées et de continuité éducative entre les temps scolaires et périscolaires.

Le « Plan mercredi » vient conforter l'idée que les temps scolaires et périscolaires sont synonymes de continuité éducative et s'adosse nécessairement à un Projet Éducatif de Territoire (PEdT).

Il permet aux organisateurs d'accueils de loisirs signataires de bénéficier d'assouplissements réglementaires prévus par le Code de l'action sociale et des familles (CASF) ;

- desserrement des taux d'encadrement,
- inclusion des intervenants ponctuels dans le calcul des taux d'encadrement,
- réduction de la durée minimale de fonctionnement requise pour l'accueil de loisirs périscolaire.

Le label « Plan mercredi » s'organise autour de quatre axes :

- la complémentarité des enjeux éducatifs des temps périscolaires du mercredi avec les autres temps,
- l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants, en particulier des enfants en situation de handicap,
- l'inscription des activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs,
- la proposition d'activités riches et variées comprenant des sorties éducatives et visant une réalisation finale.

#### Le label « Plan mercredi » en région Grand Est :

**256 labels « Plan mercredi »** concernent plus de **310 000 enfants** scolarisés en maternelle et en élémentaire.



## 2 - CONTINUER D'APPRENDRE PENDANT LES VACANCES : LES « VACANCES APPRENANTES »

Initiée en 2020, l'opération Vacances apprenantes a été reconduite cette année. L'objectif des **Vacances apprenantes** est d'assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement des enfants à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs, encadrées par des professeurs et des acteurs de l'éducation populaire. Cette opération regroupe plusieurs dispositifs, afin de s'adapter aux besoins de toutes les familles :

Les « **Écoles ouvertes** » qui permettent aux élèves du CP à la terminale de réviser leurs connaissances tout en profitant d'activités variées en partenariat avec des associations, établissements culturels et sportifs. Dans ce cadre, ils ont pu partir en excursions avec leur classe pendant plusieurs jours (« École ouverte buissonnière ») et réaliser des parcours à vélo à la découverte de leur patrimoine de proximité (« Mon patrimoine à vélo »). Une attention particulière a été portée aux élèves des lycées professionnels afin qu'ils puissent avoir accès à leurs ateliers pendant l'été (« Été du Pro »).

Les « **stages de réussite** », qui sont proposés aux élèves les plus en difficulté pour consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques, ou combler des lacunes en travaillant en petit effectif ;

Les « **Colos apprenantes** » où les collectivités territoriales volontaires pourront proposer aux enfants un départ en « Colonie de vacances apprenante » labellisée par l'État. Ces colonies offriront des activités ludiques et pédagogiques qui permettront aux enfants de renforcer savoirs et compétences dans la perspective de la rentrée prochaine. Ces colonies seront également ouvertes à toutes les familles qui souhaitent y inscrire leurs enfants sur une plateforme en ligne dédiée. 256 colos apprenantes sont répertoriées dans le Grand Est.

### L'édition 2021 des Vacances apprenantes dans l'académie de Nancy-Metz

En 2021, grâce à la mobilisation des personnels, ce sont 541 établissements du premier et du second degrés qui ont proposé une remise à niveau scolaire et des activités éducatives, artistiques, culturelles, sportives ou de loisir, pendant les vacances d'été du 5 juillet 2021 au 28 août 2021. Près de 10 000 élèves étaient concernés cette année.



## 3 - S'ÉPANOUIR PAR LE SPORT

### — ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES À L'ÉCOLE

Plus d'activités dès l'école primaire : c'est l'objectif que le ministère, l'Agence nationale du Sport, le comité d'organisation Paris 2024 et le mouvement sportif se sont donnés dans la perspective de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024 avec la distribution de kits sportifs et pédagogiques aux écoles engagées dans le dispositif « **30 minutes d'activité physique quotidienne** » lancée en février 2021, en complément des cours d'EPS. Ce soutien constitue une réponse à l'enjeu de **lutte contre la sédentarité des enfants**, vise à rendre la Génération 2024 plus active et en meilleure santé et à repenser les rythmes scolaires de l'enfant par un **meilleur équilibre entre les temps d'apprentissages cognitifs et les temps d'activité physique** (meilleure disponibilité pour les différents apprentissages). Le déploiement du dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne » dans les écoles s'articule autour de partenariats avec les comités départementaux olympiques et sportifs (CDOS) pour déployer les classes olympiques (du matériel sportif et la mise à disposition d'intervenants extérieurs).

### — L'ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE ET SES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES DEPUIS 2017 DANS L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ

En complémentarité des horaires d'EPS obligatoires dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés, différents dispositifs ont vu le jour depuis 2017 :

#### Les dispositifs obligatoires et optionnels dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés

- Savoir nager et l'aisance aquatique se déploient depuis les nouveaux programmes d'enseignement de l'EPS (2016) et l'impulsion de la ministre déléguée à la Jeunesse et aux Sports dans le cadre de la fusion des périmètres ministériels (2020) : 77% des élèves ont l'acquisition l'attestation scolaire du savoir nager.
- L'enseignement de spécialité EPS au cycle terminal du baccalauréat Général (Éducation physique, pratiques et cultures sportives) est créé à la rentrée 2021 : dans l'académie de Nancy-Metz, 4 lycées généraux et technologiques ouvrent cet enseignement.
- Le programme de l'enseignement optionnel de l'EPS en lycée général et technologique est revu pour entrer en cohérence avec celui de l'enseignement de spécialité à la rentrée 2021. Il concerne 25 établissements.
- L'enseignement de spécialité arts danse au cycle terminal du général et technologique créé au moment de la réforme du lycée général et technologique est ouvert dans un lycée.



- L'unité facultative secteur sportif en lycée professionnel dans le secteur tertiaire est créé à la rentrée de 2021 : 7 lycées professionnels ouvrent cette unité facultative.
- Les dispositifs articulés autour des rythmes scolaires : « **Cours le matin et sport et EPS l'après-midi** » et « les 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école » créés en 2019 et 2020 : 1 établissement expérimente le dispositif cours le matin, sport et EPS l'après-midi. Plusieurs écoles de Moselle investissent le dispositif 30' d'activité physique à l'école, ainsi que les écoles des TER.
- La Mention Complémentaire (niv. 4) Animation, Gestion dans le Secteur Sportif (MCAG2S) à destination prioritaire des élèves issus de la voie professionnelle (secteur tertiaire) est créée en avril 2018 : deux lycées professionnels disposent de cette mention complémentaire.

### Dispositifs scolaires complémentaires dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés

- Sport scolaire (associations sportives et union nationale du sport scolaire) :
- Le taux de pénétration des licenciés UNSS parmi la population scolaire du second degré est de 28.83% en moyenne sur les 5 dernières années (entre 47 438 et 50 819 licenciés UNSS), contre 22.6% au niveau national. L'académie est régulièrement dans les 4 meilleures au niveau national.
- Le taux de participation féminine est 42% en moyenne (41.5% au niveau national) sur les 5 dernières années (entre 19 807 et 21 047 licenciées UNSS). La 1<sup>re</sup> ligue féminine sportive a été créée dans l'académie.
- En moyenne, chaque année, l'académie compte 6 500 jeunes officiels, majoritairement des juges-arbitres. De nouveaux rôles sportifs sportifs sont apparus (470 jeunes coaches) mais certains rôles restent à développer (12 jeunes dirigeants, 60 jeunes reporters. 10 vice-présidents élèves).
- Concernant les championnats de France, l'académie décroche chaque année entre 12 et 15 titres et se hisse sur 15 à 20 podiums.
- **Le label génération 2024** est créé en 2018 pour la promotion éducative et pédagogique des jeux olympiques et paralympiques 2024 : **113 établissements labellisés** dont 60 écoles, 36 collèges, 12 lycées et 5 cités scolaires. 139 jeunes bénévoles 2024 (43 établissements inscrits : 18 dans le 54, 2 dans le 55, 15 dans le 57 et 8 dans le 88.

### Les dispositifs du sport de haut niveau sportif dans le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degrés

- L'aménagement des conditions de scolarité des élèves sportifs de haut niveau s'inscrit dans le cadre d'une convention cadre à l'échelle de la région Grand Est depuis 2018 : **400 élèves sportifs de haut niveau (SHN)** au total dont 300 élèves SHN inscrits dans les pôles du CREPS et dans les 6 collèges et lycées conventionnés avec un pôle ou un centre de formation club professionnel + 100 élèves SHN hors structures Parcours de Performance Fédérale.
- Le statut de SHN est pris en compte dans le calcul de la note aux examens de l'enseignement commun et est automatiquement notée à 20/20.
- Les sections d'excellence sportive sont créées à la rentrée 2021 : 14 dont 2 écoles, 2 collèges et 10 lycées.

#### Focus

- 280 sections sportives scolaires (+ 100 en 5 ans)
- soit 1 collège sur 3 et 1 établissement sur 4 disposent d'une ou plusieurs SSS. 5500 élèves inscrits dont 67 % de garçons et 33 % de filles.

## Compétence

### région académique Grand Est

## — ZOOM SUR LES DISPOSITIFS « SAVOIR NAGER », « AISANCE AQUATIQUE » ET « SAVOIR ROULER À VÉLO » DANS LA RÉGION ACADÉMIQUE GRAND EST

### « Savoir nager » et « aisance aquatique »

Le dispositif « J'apprends à nager » et soutient les stages d'apprentissage de la natation pour les enfants de 6 à 12 ans ne sachant pas nager, résidant prioritairement dans les zones carencées (QPV et ZRR) et pour les enfants handicapés âgés de 6 à 14 ans. Il a été complété en 2019 par le dispositif « Aisance aquatique » qui consiste en la mise en place d'actions d'apprentissage de l'aisance aquatique à destination d'enfants de 4 à 6 ans ne sachant pas nager et jusqu'à 10 ans pour les enfants handicapés ainsi que l'organisation de formations à l'enseignement de l'aisance aquatique.

Les sessions d'apprentissage peuvent se dérouler pendant les vacances scolaires, pendant les week-ends, ou lors des temps périscolaires. À l'issue de leur stage, les enfants devront réussir le test du Sauv'Nage ou un test d'aisance aquatique. Initialement en piscines, ces deux programmes sont étendus depuis 2020, à des lieux de pratiques différents comme les lacs ou les piscines privées de camping ou d'hôtel.

### Les dispositifs en chiffres

En 2021, pour le Grand Est, le nombre prévisionnel d'enfants concernés par ces politiques publiques est estimé à environ 9 000, pour un budget de l'État de 342 000 € (contre 201 472 € en 2020).

« Savoir rouler à vélo » (SRV) a été lancé en 2019. Ce programme est destiné aux enfants du primaire et vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire pour une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège. Il constitue un des éléments structurants du plan « vélo et mobilités actives » centré sur le triplement l'utilisation du vélo à l'horizon 2024, en passant de 3 à 9 % du total des déplacements quotidiens des Français.

L'objectif est d'atteindre 25% des élèves inscrits au CM2 en 2022.

Pour la région académique Grand Est, l'objectif pour 2021 est d'atteindre 5 800 jeunes et 15 500 en 2022. Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, plus de 3 600 enfants du Grand Est ont obtenu leur attestation de réussite « savoir rouler à vélo ».

## — PASS'SPORT : POUR UNE RENTREÉ SPORTIVE !

La situation sanitaire a lourdement impacté le sport avec une baisse générale de l'activité physique et sportive des français. Dans ce contexte, le gouvernement a voulu une mesure favorisant la prise de licence dans un club à la rentrée 2021, soutenue par un effort financier massif et inédit de 100 M€.

Cette initiative vient ainsi renforcer les passerelles entre le monde scolaire et le monde sportif, en contribuant à mieux faire connaître l'offre sportive dans nos territoires. Le Pass'Sport est une initiative inédite qui permet de bénéficier d'une aide de l'État de 50 euros pour s'inscrire dans une association sportive à la rentrée scolaire 2021.

Les sportifs Laure Boulleau et Tony Parker sont les ambassadeurs de cette nouvelle aide gouvernementale qui constitue non seulement une mesure de relance pour le secteur sportif associatif mais aussi une mesure sociale destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus défavorisés de notre pays l'accès à un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer.

Pour le Grand Est, un budget de 6 935 000 € est dédié pour 425 302 jeunes bénéficiaires potentiels.





6.



**UN MILLION D'HOMMES**

**ET DE FEMMES ENGAGÉS**





# 1 - S'APPUYER SUR LES ACQUIS DE LA CRISE SANITAIRE

## — GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DANS L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ

Depuis le début de la crise en mars 2020, l'action de l'ensemble des personnels de l'académie s'est focalisée sur deux priorités :

- **Garantir la sécurité des élèves et des personnels pour maintenir les écoles ouvertes**
- **Assurer la continuité pédagogique pour tous les élèves.**

Lorsque le contexte local le nécessitait, une **hybridation** a été mise en place au lycée. Des masques ont été distribués aux personnels. Le **traçage des contacts** en milieu scolaire a été réalisé pour isoler les personnes contagieuses.

## — STRATÉGIE DE PRÉVENTION RENFORCÉE

L'académie de Nancy-Metz s'est pleinement investie dans le déploiement des **campagnes de tests** : en premier lieu les **tests antigéniques** (fin 2020), les **tests salivaires** (février 2021) et les **autotests** (au retour des vacances de printemps). L'encadrement des tests a été assuré par les personnels de santé de l'académie dont les infirmières scolaires particulièrement sollicitées pour la réalisation des campagnes de tests.

54 équivalents temps plein (ETP) « Médiateurs LAC » (lutte anti-COVID) ont été recrutés et implantés en soutien des cellules départementales ainsi que dans les équipes mobiles de prélèvements.

## — VACCINATION

La stratégie de vaccination a été initiée à destination des personnels éligibles, âgés de plus de 55 ans. Ils ont reçu au printemps un courrier personnalisé dans le but de concourir amplement au plan vaccinal. L'organisation du dispositif s'est faite en lien avec l'ARS et les préfectures. Une vingtaine de centres ont pu être mobilisés chaque semaine depuis la mise en œuvre du dispositif dans l'académie de Nancy-Metz.

## — PÔLES D'ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS PRIORITAIRES :

Comme en 2020, des pôles d'accueil ont été mis en place lors du 3ème confinement. Semaine du 6 au 9 avril : 1 131 pôles pour 5 437 élèves accueillis et 2 889 personnels mobilisés.

## — NUMÉRIQUE : LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE PENDANT LA CRISE SANITAIRE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Une cellule de continuité pédagogique a été mise en place pour accompagner les établissements dans l'élaboration des plans de continuité pédagogique. L'accompagnement des enseignants durant la période du confinement a consisté en :

- Une mise à disposition de ressources pédagogiques ;
- Une création de didacticiels répondant aux besoins exprimés par les professeurs ;
- **Une mobilisation du réseau des accompagnateurs de proximité**

- La mise en place d'un guide académique de continuité pédagogique par le numérique.

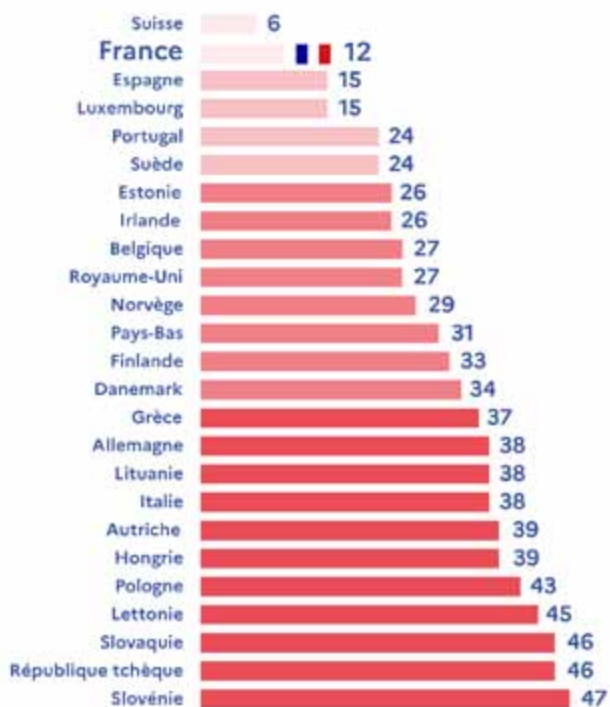
Pendant les premières semaines, la délégation académique au numérique éducatif s'est consacrée principalement

- À la formation du réseau et des formateurs à l'enseignement à distance et la stabilisation des outils et des ressources numériques ;
- La création d'outils comme des webinaires thématiques pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré :
  - pour l'ENT : classeur numérique, blog, formulaires, parcours numériques avec Moodle,
  - utilisation de la classe CNED,
  - enseignement hybride,
  - compétences numériques des élèves avec PIX,
  - école inclusive et numérique.

#### Quelques chiffres pour l'académie de Nancy-Metz

- Assistance : 7/7 jours
- 300 scénarios pédagogiques 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés pour l'enseignement à distance et hybride
- Des centaines de tutoriels créés par profil usagers (élèves, personnels de Direction, parents)
- lutte contre la fracture numérique :
  - partenariat avec 25 associations de quartier pour accompagner les familles les plus éloignées du numérique

#### NOMBRE DE SEMAINES DE FERMETURE TOTALE ET PARTIELLE



## 2 - TRANSFORMER LES RESSOURCES HUMAINES : LES 12 ENGAGEMENTS DU GRENELLE DE L'ÉDUCATION

Attraktivité

Appartenance

Efficiencie

Entraide

1

Mieux reconnaître financièrement l'engagement des personnels



**PERSONNALISATION**

2

Donner à chacun la possibilité de faire connaître ses compétences et ses souhaits

3

Permettre à chacun d'être l'acteur de son parcours professionnel

4

Personnaliser l'accompagnement des professeurs

5

Bénéficier de nouveaux avantages sociaux



**ESPRIT D'ÉQUIPE**

6

Construire un lien direct entre les personnels et les services administratifs

7

Donner le pouvoir d'agir aux équipes éducatives des écoles grâce à une direction d'école consolidée

8

Donner plus d'autonomie aux équipes des collèges et lycées pour développer leurs projets

9

Partager avec tous les personnels les évolutions du pouvoir d'achat et du bien-être au travail



**AMÉLIORATION**

10

Gérer les ressources humaines au plus près des territoires

11

Assurer une continuité pédagogique efficace

12

Faciliter l'accès à une formation continue davantage diplômante

**DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE**



# 3 - MIEUX RECONNAÎTRE ET ACCOMPAGNER LE TRAVAIL DES PROFESSEURS ET DES PERSONNELS

Les mesures qui augmentent le pouvoir d'achat des personnels éducatifs depuis la rentrée scolaire 2020 (montants bruts)



## DIRECTEURS D'ÉCOLE

- + 450 € (en 2020)  
Prime exceptionnelle
- + 176 €/an  
Prime d'équipement informatique
- + Jusqu'à 1 400 €/an  
Prime Grenelle d'attractivité\*
- + 450 €/an (dès 2021)  
Revalorisation indemnitaire
- ➔ Augmentation des possibilités d'accès à la hors-classe



## PROFESSEURS ET PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- + 176 €/an  
Prime d'équipement informatique
- + Jusqu'à 1 400 €/an  
Prime Grenelle d'attractivité\*
- ➔ Augmentation des possibilités d'accès à la hors-classe



## PROFESSEURS DOCUMENTALISTES

- + Jusqu'à 1 400 €/an  
Prime Grenelle d'attractivité\*
- + 233 €/an  
Revalorisation indemnitaire
- ➔ Augmentation des possibilités d'accès à la hors-classe

## PERSONNELS DE DIRECTION



- + Jusqu'à 1 150 €/an  
Augmentation de l'indemnité de fonction
- ➔ Augmentation des possibilités d'accès à la hors-classe

## CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION

- + Jusqu'à 1 400 €/an  
Prime Grenelle d'attractivité\*
- + 236 €/an  
Revalorisation indemnitaire
- ➔ Augmentation des possibilités d'accès à la hors-classe



## ACCOMPAGNANTS DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP ET ASSISTANTS D'ÉDUCATION

- ➔ Nouvelles prestations sociales : Cesu garde d'enfant et Srias\*\*\*

## PERSONNELS D'INSPECTION



- + 1 200 €/an  
Revalorisation indemnitaire\*\*
- ➔ Création d'un 11<sup>e</sup> échelon pour les IEN

## CONSEILLERS DE FORMATION CONTINUE



- + 5 %  
Revalorisation indemnitaire

## RÉFÉRENTS AESH

- + 600 €/an  
Indemnité de fonctions

\* Prime dégressive versée pendant les quinze premières années de carrière à l'ensemble des corps enseignants et assimilés de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat. 1 400 € brut annuel l'année de titularisation (soit 117 € brut mensuel), 500 € brut annuel à dix ans de carrière (soit 42 € brut mensuel).

\*\* Pour les IA-IPR et IEN dans la limite des plafonds réglementaires.

\*\*\* Prestations offertes par les sections régionales interministérielles d'action sociale.



## 4 - RAPPROCHER L'INSTITUTION DE SES PERSONNELS

La gestion des ressources humaines se concrétise par le développement d'une véritable culture de l'accompagnement des personnels des écoles et des établissements du 2<sup>nd</sup> degré, mais aussi des services académiques.

Le Grenelle de l'Éducation, débuté en octobre en parallèle de l'agenda social, pour impulser une réflexion de fond sur les métiers, entend développer la personnalisation, renforcer l'esprit d'équipe, améliorer le service public d'éducation.

### — GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE PROXIMITÉ

Depuis sa création en 2019, le dispositif de gestion **des ressources humaines de proximité** continue de s'étendre. Le nombre de conseillers ressources humaines (CRH) de proximité dont la mission principale est d'accompagner les personnels du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré et d'être un appui managérial aux chefs d'établissement, va ainsi atteindre **11 à la rentrée 2021**. En complément un poste de référent « qualité de vie au travail » sera créé.

Cette implantation au plus proche des agents permettra notamment d'assurer un lien de cohérence avec la mise en place du schéma directeur de la formation au plus près des besoins du terrain.

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, 892 personnels ont bénéficié d'entretiens et de suivis suite à une prise de contact avec le service Ressources humaines de proximité de leur département.

### — FEUILLE DE ROUTE POUR LES RESSOURCES HUMAINES

La **feuille de route académique pour les ressources humaines** est une première étape de la mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'Éducation sur le territoire qui permet de tenir compte de ses spécificités locales.

La gestion des ressources humaines de proximité se traduit par le développement d'une véritable culture de l'accompagnement de l'ensemble des personnels.

L'objectif identifié d'accompagner et d'orienter au mieux les personnels se traduit par **la capacité à répondre rapidement, précisément et valablement à toutes questions que se pose un agent** et à lui apporter les informations et conseils recherchés tout au long de sa carrière, mais aussi de fournir tous les leviers permettant de développer les compétences professionnelles et faciliter le développement personnel.

Un fort **accompagnement de l'encadrement** et de l'ensemble des personnels est nécessaire. Cadres des établissements, des services académiques, gestionnaires RH seront des éléments moteurs du dispositif.

La feuille de route pour les ressources humaines de l'académie de Nancy-Metz s'articule autour de 5 axes :

- Axe 1 - Améliorer la relation aux personnels
- Axe 2 - Accompagner les parcours professionnels

- Axe 3 - Piloter et professionnaliser l'accompagnement RH
- Axe 4 - Développer les conditions d'une vie professionnelle agréable
- Axe 5 - Prévenir, protéger et soutenir les personnels

Un cycle de séminaires réunissant un panel diversifié de personnels travaille à proposer de nouvelles actions.

## — QUELQUES ACTIONS CONCRÈTES

L'académie développe la **digitalisation de plusieurs process RH**, tels que le suivi du compte épargne temps, les demandes de télétravail, les demandes d'utilisation du compte personnel de formation.

**L'accusé réception systématique** des demandes est généralisé.



## 5 - POURSUIVRE LA RÉFORME DE LA FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### — PRÉPROFESSIONNALISATION

Pour la rentrée 2021, l'académie de Nancy-Metz recrute **50 étudiants** se destinant aux métiers de l'enseignement du second degré dans les disciplines suivantes : anglais, allemand, espagnol, lettres, mathématiques et physique-chimie.

Depuis la rentrée 2019, un **parcours de préprofessionnalisation de trois ans** est proposé aux étudiants à partir de la 2<sup>ème</sup> année de Licence. Il permet une entrée progressive dans le métier de professeur, par un accompagnement et une prise de responsabilités adaptés. Les étudiants travaillent au contact des élèves et sont rémunérés pendant ces trois années.

Ce contrat d'une durée de 3 ans (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année de Licence, et 1<sup>e</sup> année de Master) conjugue un cycle de formation universitaire avec une formation pratique dans une école ou un établissement scolaire du second degré. Afin que l'exercice de ces missions reste compatible avec la réussite individuelle, le temps de travail dans l'école ou l'établissement est limité à 8 heures par semaine.

#### Les objectifs du dispositif :

- Permettre **une entrée progressive dans le métier de professeur** grâce à un accompagnement et une prise de responsabilités adaptés
- Attirer un plus grand nombre d'étudiants en ouvrant plus tôt l'expérience du métier d'enseignant
- Accompagner financièrement les étudiants en leur offrant la possibilité

d'un contrat de trois ans cumulable avec la bourse, afin de **sécuriser leur parcours** jusqu'au passage des concours de recrutement.

### — PARCOURS PRÉPARATOIRE AU PROFESSORAT DES ÉCOLES (PPPE)

Face au nombre croissant de néo-bacheliers souhaitant se préparer au métier de professeur des écoles, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ont décidé conjointement de soutenir **une expérimentation innovante visant à diversifier les voies d'accès au professorat des écoles à la rentrée 2021 dès la première année de licence.**

Le Parcours préparatoire au professorat des écoles est un parcours de licence généraliste, opéré à la fois en lycée et en université, qui permettra de croiser les approches méthodologiques tout en assurant une formation pluridisciplinaire et en garantissant une universitarisation progressive, une forte professionnalisation et une initiation à la recherche.

**L'académie de Nancy-Metz et l'Université de Lorraine** proposent ainsi, à partir de la rentrée 2021, une nouvelle formation adossée à la **licence de mathématiques**. Cette formation en trois ans est assurée à 50% par l'Unité de formation et de recherche mathématiques informatique et mécanique (UFR MIM) de l'Université de Lorraine et à 50% par le lycée Robert

Schuman de Metz et permet l'obtention de la licence de mathématiques.

Les enseignements comprennent :

- À l'UFR MIM : des unités de la licence de mathématiques existante ;
- Au lycée : des enseignements de français, histoire-géographie, mathématiques, sciences et technologie, philosophie, EPS, enseignements artistiques, anglais, allemand (facultatif) ;
- 3 semaines de stages d'observation dans des écoles primaires lors de chacune des deux premières années ;
- La possibilité de 4 semaines de mobilité à l'étranger en troisième année.

Afin d'accompagner au mieux les étudiants vers la réussite :

- L'effectif est limité à un groupe d'au maximum 35 étudiants.
- L'évaluation des connaissances s'effectue par contrôle continu.
- Un enseignant référent est assigné à chaque étudiant.
- Un espace numérique de travail (ENT) est mis à disposition. Chaque étudiant a un identifiant personnel pour accéder à différents outils de travail et à des ressources numériques : cours et exercices corrigés en ligne, emplois du temps, dates d'examen, notes, espace de stockage, recherche documentaire, etc.

## — LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS

Le plan académique de formation (PAF) 2021-2022 poursuit l'atteinte des objectifs fixés par le Schéma directeur de la formation continue, tels que le déploiement du dispositif hybride (1/3 des formations avec possibilité d'avoir recours uniquement au distanciel selon le contexte sanitaire).

À partir de la rentrée 2021, la formation des personnels d'enseignement, d'éducation et des psychologues de l'Éducation Nationale évolue afin de garantir **une meilleure prise en compte du contexte et des besoins identifiés par les usagers eux-mêmes.**

- Au niveau académique, tous les dispositifs englobent des formations à inscription individuelle, les formations en pilotage (réforme du lycée, transformation de la voie professionnelle), les préparations aux concours internes et aux certifications (CAFFA pour les formateurs, CAPPEI dans le cadre de l'École inclusive...);
- Dans la perspective d'assurer des formations au plus près des besoins des

équipes d'établissement, un **plan local de formation** sera décliné au sein de chaque bassin d'éducation et de formation.;

- En complément de l'élaboration de son plan local de formation, chaque bassin a désormais accès à un **catalogue de propositions de formations** de proximité. Ces propositions visent à favoriser la mutualisation des réseaux de formateurs, à donner de la visibilité au déploiement des opérateurs de formation académique, enfin à promouvoir une culture du choix au sein des équipes ;
- Dans un objectif d'ouverture et de fluidité des mobilités au sein de la fonction publique, l'académie met en place et promeut des **formations proposées par d'autres organismes** tels que : PFRH (Plateforme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines) IRA (Institut régional d'administration), Banque de France, etc. afin de d'apporter aux personnels des ouvertures en matière de contenus de formation et de questions professionnelles.

## — FAVORISER LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES PERSONNELS

Les formations transfrontalières s'enrichissent avec une nouvelle cohorte pour le diplôme universitaire (DU) « Pratiquer et enseigner l'allemand à l'école et au collège ». Des journées thématiques sont organisées à l'attention notamment des professeurs de langue, ainsi qu'une semaine dédiée à la lutte contre les discriminations. En termes de formation, des sessions dans le domaine du numérique ou sur le thème « nourrissage culturel » sont également programmées.

Depuis plusieurs années, la formation des personnels des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés en Europe avec ERASMUS+ est développée dans l'académie.

En 2019-2020, 104 écoles et établissements du 2<sup>nd</sup> degré ont bénéficié d'une formation de langue. 200 personnels ont bénéficié d'une mobilité pour renforcer leur niveau en langues vivantes et 380 personnels ont bénéficié d'une mobilité dans le cadre de stages d'observation.

À l'horizon 2023, 100 établissements scolaires (40 du 1<sup>er</sup> degré, 60 du 2<sup>nd</sup> degré) seront concernés, avec 100 mobilités pour renforcer le niveau linguistique, et 300 mobilités de stages d'observation.





[www.ac-nancy-metz.fr](http://www.ac-nancy-metz.fr)  
#rentree2021



**Contact presse**  
03 83 86 20 06  
[communication@ac-nancy-metz.fr](mailto:communication@ac-nancy-metz.fr)